



**Chronos- Revue d'Histoire de l'Université de Balamand, is a bi-annual Journal published in three languages (Arabic, English and French). It deals particularly with the History of the ethnic and religious groups of the Arab world.**

**Journal Name:** Chronos

**ISSN:** 1608-7526

**Title:** The Urban Space and the Inhabitants of Ancient Beirut according to a Sunnite waqf Registry

**Author(s):** Joseph Rustom

**To cite this document:**

Rustom, J. (2019). The Urban Space and the Inhabitants of Ancient Beirut according to a Sunnite waqf Registry. *Chronos*, 25, 143-191. <https://doi.org/10.31377/chr.v25i0.425>

**Permanent link to this document:** DOI: <https://doi.org/10.31377/chr.v25i0.425>

Chronos uses the Creative Commons license CC BY-NC-SA that lets you remix, transform, and build upon the material for non-commercial purposes. However, any derivative work must be licensed under the same license as the original.



## L'ESPACE URBAIN DE BAYRŪT AL-QADĪMA ET SES HABITANTS VERS 1860 À TRAVERS UN REGISTRE DU *WAQF* SUNNITE

JOSEPH RUSTOM<sup>1</sup>

Les changements rapides que la ville de Beyrouth a connus entre la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle ont créé une rupture importante de son espace urbain, compliquant notre connaissance de la ville historique et, par conséquent, notre compréhension de la ville actuelle<sup>2</sup>. Du Beyrouth d'avant 1878, date du lancement du premier grand projet urbain, ne subsistent aujourd'hui que quelques lieux de culte dont l'implantation est étrangère au tracé urbain actuel et témoigne encore du tissu urbain médiéval. Il faut en effet beaucoup d'imagination au promeneur d'aujourd'hui pour se représenter le souk *al-Sakkāfīn* en longeant le mur sud de la mosquée *al-'Umari*, ou la rue *Hārat al-Yahūd* en contournant l'angle nord-est du terrain de la cathédrale Saint-Élie des grecs-catholiques.

À l'instar des dessins d'architectes cherchant à reconstituer la villa mythique du Laurentin de Pline le Jeune à partir d'une lettre rédigée par le célèbre écrivain, cet article se propose d'étudier les possibilités, même limitées, de spatialiser les données d'une source écrite, en dressant une carte virtuelle de Beyrouth et de la répartition de ses habitants à partir d'un registre de *waqf* sunnite datant de l'an 1278 *hijrī* (1862)<sup>3</sup>.

En cette année, Beyrouth subissait encore les répercussions des troubles de 1860 dans le Mont-Liban central qui ont amené des changements démographiques importants. Au même moment, la ville se préparait à de grandes réformes législatives, économiques et sociales, les *Tanzimats*, instiguées par les autorités ottomanes. Inspirées de modèles européens, ces réformes devaient adapter Beyrouth au *dhawq*

<sup>1</sup> Brandenburgische Technische Universität, Cottbus, Allemagne.

<sup>2</sup> Concernant l'évolution de la ville entre le milieu du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle, voir Davie 2001 : 33-69.

<sup>3</sup> Les registres de cette série comportent deux types de datation : le *hijrī* et le *rūmi*. Utilisé à partir du début des *Tanzimats* pour les affaires civiles, le calendrier *rūmi* est un calendrier solaire dont l'année 1 correspond à l'hégire. La différence entre les deux calendriers étant uniquement d'un ou de deux ans, il est possible de distinguer les deux types de datation à travers le nom des mois.

*al-'asri* (le goût moderne), en suivant l'exemple des *buldān al-mutamaddina* (les pays civilisés) : des termes récurrents dans les textes des réformes législatives et la presse de l'époque.

La mise en place du premier conseil municipal en 1863<sup>4</sup> et la promulgation des nouvelles lois sur l'expropriation de 1879 et sur la construction de 1882<sup>5</sup>, ont entraîné les premiers véritables changements. Ces lois, traduites en arabe et expliquées par l'ingénieur de la municipalité Amine Abdelnour en 1896, renseignent sur l'état de la ville correspondant à notre carte, un état que les lois discutent justement et cherchent à modifier<sup>6</sup>.

La carte et le registre dont elle est tirée et que nous présentons ici sont donc à placer dans le contexte du texte de Amine Abdelnour, le but étant de porter, par le biais de ces trois documents, un éclairage sur l'organisation économique, sur le système institutionnel et sur la vie sociale de Beyrouth vers 1860. Seront aussi mises en lumière les transformations primordiales amorcées : l'introduction des mécanismes du capitalisme occidental ; le développement de nouvelles modalités de production de l'espace qui seront dorénavant basées sur la spéculation foncière ; la création de nouvelles institutions pour la gestion de la ville au détriment des structures existantes ; le rétrécissement de l'espace communautaire ; et enfin la consécration de l'individu comme nouvel acteur urbain.

## Le registre et la carte

Le registre ou *defter* est de la série *Evkaf*<sup>7</sup> du Başbakanlık Arşivi à Istanbul. Il recense, pour l'an 1278 *hijrī*, 308 *musaqqafāts*, *waqfs* de six *jāmi's*, quatre *masjids*<sup>8</sup>

<sup>4</sup> Ce conseil est l'ancêtre de la municipalité de Beyrouth, qui fut créée en 1870 (Davie 2001). La pression des Européens a joué un rôle important dans l'établissement des municipalités dans l'Empire ottoman. La première municipalité de l'Empire fut fondée à Istanbul à l'initiative de la population européenne de Péra (Yerasimos 1991).

<sup>5</sup> Il faut bien évidemment situer ces deux lois dans le cadre plus général des *Tanzimats* qui furent lancées en 1839 (Shaw 1976-1977). Aux lois sur la construction et sur l'expropriation, il faut ajouter la réforme du statut des terres de 1858 qui mènera à la mobilisation des terres en tant que marchandise (Young 1905-1906).

<sup>6</sup> Le texte de Abdelnour est remarquable pour l'argumentation élaborée que l'auteur déploie pour défendre les nouvelles lois et pousser à leur acceptation par une population probablement réticente. La loi devient ici un véritable espace de négociation entre les différents protagonistes de la ville. Elle introduit également un nouveau vocabulaire et de nouveaux concepts qui structureront ces négociations.

<sup>7</sup> Série *Evkaf*. Document : Ev\_d\_17500. *Evkaf* se dit *Awqaf* en arabe.

<sup>8</sup> Plusieurs facteurs peuvent différencier un *jāmi'* d'un *masjid*. Le *masjid* est une mosquée de quartier (*mahallè*), une petite mosquée ou une mosquée privée qui n'a pas de minaret et où il n'est pas habituel de faire la prière du vendredi. Au plan concret, la différenciation reste pourtant vague. Ainsi, dans notre document, les termes *jāmi' al-Hamrā'* et *masjid al-Hamrā'* sont indifféremment utilisés.

et un *sabīl*<sup>9</sup> de la ville de Beyrouth<sup>10</sup> et 10 autres *musaqqafāts*, *waqfs* de la ville de Saïda mais situés à Beyrouth.

De l'arabe *saqf* (toit), le mot *musaqqafāts* désigne des constructions, le plus souvent des *waqfs*, où le locataire est dans l'obligation de maintenir la construction en bon état. Le terme sert aussi à distinguer ces constructions des parcelles sur lesquelles elles sont bâties. En effet, ces parcelles sont désignées par le terme *zamīn*, mot persan<sup>11</sup> qui signifie sol ou terre sur lesquels on construit<sup>12</sup>. Cette différenciation entre terrain et constructions est sans doute un des aspects les plus complexes de la législation ottomane en matière de gestion de la propriété foncière. Dans quelques rares cas, le document mentionne que le *zamīn* sur lequel le bien *waqf* est construit est également donné en concession ou *muqāta'a*<sup>13</sup>.

Le document recense uniquement les *musaqqafāts* des *awqāf madbūta*, c'est-à-dire ceux administrés directement par le ministère des *waqfs*. En effet, d'autres *waqfs* de la ville sont mentionnés sans être inclus dans l'inventaire, tel que le *waqf* de *masjid al-Badawi*, de *jāmi' al-Tawba*<sup>14</sup>, du *sabīl Shānūh*, et le *waqf mashrūt* des *fuqarā' al-haramayn al-sharīfayn*. Le document se limite de même aux contrats de *ijāra wāhida* et ne répertorie pas les *ijāratayn*<sup>15</sup> ou les *ihkār* habituellement mentionnés dans les autres registres du *waqf* de la même série. Terme le plus souvent associé

<sup>9</sup> De l'arabe, *fī sabīl 'illāh* : pour l'amour de dieu. Le *sabīl* est une fontaine publique où se trouvent des gobelets d'eau à l'usage des passants, ces fontaines étant ordinairement des fondations pieuses.

<sup>10</sup> Il s'agit de : *al-jāmi' al-'Umari al-kabīr*, *jāmi' al-'Amīr Munthir*, *jāmi' al-'Amīr 'Assāf*, *jāmi' al-Dabbāgha*, *al-jāmi' al-Jadīd*, *jāmi' al-Hamrā'*, *masjid al-Majdhūb*, *masjid al-Badawi*, *masjid al-Shuhadā'*, *masjid al-Maghāriba* et *sabīl al-Qassār*.

<sup>11</sup> Les termes utilisés dans le registre sont soit d'origine persane, soit d'origine arabe. Sur l'influence de l'Iran sur le langage juridique ottoman, voir Hassan 2001 : 42. Il semble par ailleurs que chaque aspect de la vie du Sérail avait la langue qui lui était la plus adéquate : aux exemples de l'arabe et du persan, on pourrait rajouter l'arménien pour l'architecture ou le grec pour l'art culinaire.

<sup>12</sup> La traduction exacte de ce terme serait fond ou fonds. Il désigne aussi la couleur principale sur laquelle d'autres couleurs sont peintes, comme il peut désigner le sens d'un texte, son fond.

<sup>13</sup> La *muqāta'a* est la concession d'un terrain contre un « prix à forfait, une fois payé, après lequel le locataire ne doit plus au *vaqouf* que le montant de l'*idjarè* annuel, « *muekher* », lequel est invariable et s'acquitte à la fin de l'année. Le locataire apparent du *vaqouf* s'affranchit ainsi de toute ingérence de l'administration du *vaqouf* sur l'immeuble loué de cette façon ; il peut en disposer, le vendre même, à son gré, à qui bon lui semble, sans que l'administration du *vaqouf* puisse s'y opposer ; c'est donc un certain mode d'acquérir la propriété, tout en n'ayant, en apparence, que la jouissance momentanée ». (Belin 1862 : 165).

<sup>14</sup> Le *jāmi' al-Tawba* sera intégré aux registres du *waqf* à partir de l'an 1318 *hijrī*.

<sup>15</sup> Notion uniquement attribuée au *waqf*, la *ijāratayn* est un bail qui se compose de deux types de paiement : la *ijāra mu'ajjala*, une somme, souvent assez importante, censée être payée une fois, comme loyer d'un bien *waqf*, et la *ijāra mu'ajjala*, une somme, souvent assez modique, payée annuellement comme usufruit du bien en question. Le but de ce type de contrat est de ramener très vite une somme d'argent importante au *waqf* (Belin 1862 : 165). Ce sont les *ijāras mu'ajjalas* que mentionnent généralement les registres des *waqfs*.

au *waqf*, la *ijāra* est un bail à ferme ou à loyer. Selon la définition donnée par Barbier de Meynard (1881), il s'agit d'une « redevance annuelle payée pour le loyer d'un immeuble cédé comme *vaqouf* aux mosquées » et qui est réglée sur le montant du prix de vente<sup>16</sup>. Pour François-Alphonse Belin, cette redevance est fixe et ne peut être modifiée<sup>17</sup>. L'auteur trouve d'ailleurs dans ce prix fixe une des causes des faibles revenus du *waqf*, surtout avec la dépréciation constante des monnaies (Belin 1862 : 170-171).

Bien qu'il mentionne les montants de ces loyers annuels, le document n'établit pas les totaux des sommes citées, ni ne mentionne les sommes relevées et restantes — *tahsilāt* et *tahaqquqāt bāqiya* — comme le font d'habitude les registres des *waqfs*. Il s'agit donc de toute évidence d'un inventaire et non d'un registre de comptes. Enfin sa particularité réside dans le fait qu'il mentionne les propriétés limitrophes de chaque bien *waqf* aux quatre points cardinaux en commençant par le sud, *qibla*, et en suivant le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Sont également mentionnés sous le titre *dar 'ihda* les noms des administrateurs des *waqfs*. Pour les maisons, le document mentionne dans la colonne *mushtamalāts*<sup>18</sup>, les différentes pièces qui les composent.

Voici un exemple d'un *waqf* de la grande mosquée *al-'Umari* :

N : 1 / nom de la *mahallè* : *mahallat sūq al-'attārīn* / type des *musaqqafāts* : *dukkiān* / Limites : Qibla : route publique, Est : *maktab Bani 'Izz al-Dīn*, Nord : *waqf* sous-mentionné n. 2, Ouest : route publique<sup>19</sup> / *mushtamalāts* : - / *ijāra wāhida sanawiyya* : 1.000 / *mutāla 'āt*<sup>20</sup> : *dar 'ihda* : *Muhammad al-Bawwāb*, année : 1278.

La précision des informations sur les propriétés qui entourent les *waqfs* nous a permis de les situer sur une carte ottomane de la partie méridionale de la vieille ville de Beyrouth datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>21</sup>. Le réseau routier et les monuments marqués sur la carte ont servi de points d'ancrage pour les différents *waqfs* (Figs. 1 à 7).

<sup>16</sup> Ceci explique la récurrence des mêmes prix dans notre tableau et le fait que les prix aient aussi des multiples communs.

<sup>17</sup> « Le bail sera toujours donné pour le même prix ; la quotité ne pourra en être modifiée, lors même que, par l'effet de la concurrence, on trouverait un taux plus élevé » (Belin 1862 : 166).

<sup>18</sup> Contenus.

<sup>19</sup> Le registre distingue entre deux types de routes : les routes publiques, *tarīq 'ām*, et les routes privées, *tarīq khās*.

<sup>20</sup> Observations.

<sup>21</sup> Cette carte appartient à la collection privée de Adib Farès. Nous remercions May Davie de nous en avoir fourni une copie digitalisée.

Bien qu'il existe une carte de l'ensemble de la ville *intra muros*, contemporaine du document et réalisée par l'Armée de terre française en 1861<sup>22</sup>, nous avons préféré utiliser la carte ottomane qui a été faite dans un but administratif et qui, par conséquent, est plus précise et contient plus de détails toponymiques. La carte française a servi à repérer les projets urbains encore non réalisés en 1860 et à les indiquer en pointillés sur la carte ottomane<sup>23</sup>, ainsi qu'à reporter les accès aux monuments religieux, indiqués par un double trait sur la carte française. Un croquis d'une carte de Beyrouth, très probablement contemporaine de la carte ottomane, réalisé par Daoud et Ibrahim Kanaan (1963), a servi à compléter les données manquantes sur la toponymie.

### Revenus et répartition des *waqfs* dans l'espace urbain

L'analyse des données du document (Fig. 8) montre que l'essentiel des revenus des *waqfs*, soit 72%, provient des *dukkiāns*<sup>24</sup>. Leur loyer varie en fonction de l'activité du souk, sa date de construction, son état de conservation et son emplacement par rapport aux principales artères de la ville. Ainsi, le prix de location d'un *dukkiān* peut dépasser les 2 000 piastres dans les *mahallats al-'Izz*, *Qahwat al-'Asas*, *Qahwat al-Mu'allāqa*, *al-Sarāy* et le souk *al-Bāzirkān*.

Quant aux *manzils*<sup>25</sup>, qui constituent 17% des revenus, leur loyer peut atteindre 2 500 piastres dans les quartiers situés sur le flanc est de l'éperon du sérail actuel. C'est par exemple le cas du nouveau quartier de *hārat al-Rasīf*, construit à l'emplacement d'un champ de mûriers<sup>26</sup>. Son emplacement à la pointe de l'éperon du sérail d'où il surplombe de quelque 25 mètres le port, et offre, du moins à l'époque, une belle vue sur le Mont-Liban, explique probablement ces prix élevés.

Les *maghāzas*<sup>27</sup> distribués entre la *mahallat al-Askala* et la *mahallat al-Dabbāgha*, à côté du port, constituent 8 % des revenus.

Le reste des revenus du *waqf*, 3%, proviennent des *halva-khanès*<sup>28</sup>, de la *mahallat al-Majdhūb*, des *furūn*<sup>29</sup> de la *mahallat al-Hammām al-Saghīr* et de la *sāhat*

<sup>22</sup> Cette carte est publiée dans Davie 2000 : 146.

<sup>23</sup> Il s'agit du percement de *al-shāri 'al-jadīd* (ou rue Nouvelle) et de la construction du souk *Sursuq* dans la ville *intra muros*, et de la construction du petit sérail, de l'aménagement de la place *al-Hamīdiyya* et de la construction du souk *al-Jawharjiyya* dont les terrains étaient en 1860 encore séparés de la ville intramuros par la muraille est.

<sup>24</sup> De l'arabe : banc ou estrade. Terme signifiant boutique ou magasin.

<sup>25</sup> Maison, logis, domicile, et parfois aussi station, halte ou relai de poste.

<sup>26</sup> Voir les trois cartes de la ville de 1841-42 publiées dans Davie M.F. 1984.

<sup>27</sup> Du mot arabe *makhzan*. Magasin sur la voie publique et parfois aussi entrepôt.

<sup>28</sup> Confiserie, office où se prépare le *halva*.

<sup>29</sup> Four, fourneau.

*al-Samak*, de divers *kemeraltis*<sup>30</sup> et *ūdas*<sup>31</sup>, ainsi que des '*arsas*<sup>32</sup> et *baghtchès*<sup>33</sup> situés dans les quartiers périphériques de la ville *intra muros*. 7 des 318 *waqfs* sont en état de cessation de travaux, *ta 'tīl*, et ne génèrent par conséquent aucun revenu.

La carte montre une concentration importante des revenus des *waqfs*, 81%, dans cette partie méridionale de la ville. Quant aux revenus des *waqfs* du quartier du port, les deux-tiers proviennent des *maghāzas* mentionnés plus haut et le tiers restant de quartiers situés directement au nord du souk *al-Fashkha* et dont les activités sont reliées à la vie de la partie méridionale de la ville. C'est le cas, par exemple, du souk *al-Qutun*, dont l'activité est reliée au *khān al-Hallāj*, *khān* du « cardeur de coton », situé directement de l'autre côté du souk *al-Fashkha*, dans le même îlot que la mosquée *al-'Amīr 'Assāf*.

La consommation d'alcool dans la *mahallat al-Khamāmīr*, où Gérard de Nerval (1851) s'arrêta une vingtaine d'années plus tôt, ne semble pas être une activité empêchant la fondation de *waqfs* dans ce quartier. Nous y avons repéré 3 des *waqfs* du *jāmi' al-Hamrā'* et 1 de la mosquée *al-'Umari*.

Les *waqfs* sont répartis sur l'ensemble de la partie sud de la ville, avec une concentration plus grande au nord de la *sāhat al-Khubz* où se situent 8 des 11 bâtiments-*waqfs* concernés. Ils sont en petit nombre dans les quartiers périphériques qui semblent peu denses en construction, par exemple le quartier du vieux sérail, à l'est de la ville, où le document mentionne des terrains vides et des jardins tels que la '*arsat al-Hammām al-Kabīr*, en ruine à l'époque, et un *baghtchē mīri*, situé probablement à l'emplacement des jardins du même sérail. Ce sont sur ces terrains vides, dont une partie est composée de terrains *mīri*, que sera construit le futur souk *Sursuq*. Il en est de même pour la partie ouest de la ville *intra muros*, autour de la *mahallat al-Thakanāt*, où plusieurs jardins et terrains vides sont mentionnés dans la *hārat al-Rasīf* et la *mahallat al-Dabbūs*<sup>34</sup>.

Dans le quart sud-est de la ville où se trouvent les lieux de culte chrétiens et juif, on trouve quelques *waqfs* sunnites, tel que ces deux maisons du *waqf* du *jāmi' al-Hamrā'* directement accolées au mur nord de l'église grecque-orthodoxe (Fig. 6), deux magasins du *waqf* de la mosquée *al-'Umari* qui flanquent la maison du prêtre (*khūri*) *Sāba* dans le souk *Kanīsat al-Mawārīna*, ou encore cette maison, *waqf* de la *zāwīyat al-Maghāriba*, située à la *hārat al-Yahūd*. Au sud de ce quartier, dans le *sūq*

<sup>30</sup> Du persan : voûte, cintre, arc cintré. Arche faisant ou pouvant faire office de pièce ou de magasin.

<sup>31</sup> Chambre, parfois logement pour les voyageurs.

<sup>32</sup> Terrain, terrain à bâtir. Terme à rapprocher de *viranē* : espace vide dans un quartier habité.

<sup>33</sup> Jardin, petit enclos planté d'arbres et de fleurs.

<sup>34</sup> Nous citons, à titre d'exemple, '*arsat fātima khātūn bint 'abdallah*, *baghtchē um sirfīl*, *baghtchē bani 'alwān*.

*al-Najjārīn al-Fūqāni*, se mélangent les *waqfs* du *jāmi' al-Dabbāgha* et de la ville de Saïda avec ceux de l'église grecque-catholique.

Le document nous a permis aussi de repérer des *waqfs* chrétiens en dehors du quartier sud-est, tel que des *musaqqafāts* de *kanīsat al-rūm* (église orthodoxe) à côté de la *zāwiyat al-Majdhūb* (Fig. 7). Il est important de noter ici que le même mot *musaqqafāt* est utilisé dans le document pour désigner les *waqfs* chrétiens et que les revenus vont directement au profit de l'église.

La mosquée *al-'Umari* concentre, à elle seule, 42% des revenus des *waqfs*, et, avec les mosquées *al-'Amīr 'Assāf* et *al-'Amīr Munthir*, 72% des revenus (Fig. 9 et Annexe 1). Avec un peu moins de 80 000 piastres, ses revenus sont équivalents à ceux des mosquées impériales<sup>35</sup>. Étant également la mosquée principale et la plus ancienne de la ville, elle bénéficie de la zone de distribution des *waqfs* la plus étendue, suivie des mosquées *al-'Amīr 'Assāf* et *al-'Amīr Munthir* (Figs. 10 et 11). Malgré des zones de distribution assez étendues pour la plupart des mosquées, la concentration des *waqfs* autour du bâtiment de la mosquée reste toujours plus importante (Annexe 2). Ainsi, le plus grand nombre des *waqfs* de la mosquée *al-'Umari* se situe dans le souk *al-Najjārīn al-Tahtāni* (futur souk *al-Haddādin al-Jadīd*) (Figs. 1 et 2); ceux de la mosquée *al-'Amīr 'Assāf* dans le souk *al-Sarāya*; et ceux de la mosquée *al-'Amīr Munthir* entre le souk *al-Bāzirkān* et la *mahallat al-Nawfara* (Fig. 3). Cette concentration entraîne une spécialisation des *waqfs* des mosquées dans certains types d'activités. Située dans le quartier du port, la mosquée *Dabbāgha* compte sur ses *maghāzas* et n'a, par exemple, aucun *manzil*. La mosquée *al-'Amīr Munthir*, proche des quartiers majoritairement résidentiels à l'ouest de la ville, compte sur ses maisons et la mosquée *al-'Amīr 'Assāf* sur ses *dukkiāns*.

Les mosquées de construction plus récente ont un périmètre de *waqfs* plus réduit, mais des loyers plus élevés<sup>36</sup>, tel que la mosquée *al-Jadīd* dont l'ensemble des *waqfs* se concentre entre le souk *al-Bāzirkān* où la mosquée se trouve (Fig. 4) et la *mahallat al-Nawfara*, à proximité.

Enfin, la fondation de certains *waqfs* semble être le fruit d'un projet planifié. Ainsi, les 10 *dukkiāns*, *waqfs* de la ville de Saïda, qui sont situés dans le souk *al-Najjārīn al-Fūqāni*, forment une chaîne ininterrompue qui s'adosse contre trois maisons appartenant aux familles *Bani Yammūt*, *Muhyi al-Dīn Dandal* et au *waqf* du *jāmi' al-Tawba*. Il est possible donc que ces *waqfs* aient été fondés par ces familles

<sup>35</sup> « Il n'y a pas de mosquée impériale qui ne jouisse d'un revenu de 80 000 piastres ou 120 000 piastres. Ce chiffre est même dépassé pour certaines mosquées, telles, par exemple, Sultan Ahmed, qui a 200 000 piastres; Sultan Sulaiman, 250 000 piastres; Sultan Baïzeid, 300 000 piastres; et Saint-Sophie, 1 000 000 piastres » (Ohsson 1788 : 538 repris dans Belin 1862 : 170).

<sup>36</sup> Sans doute parce que la *ijāra* a été fixée plus récemment.



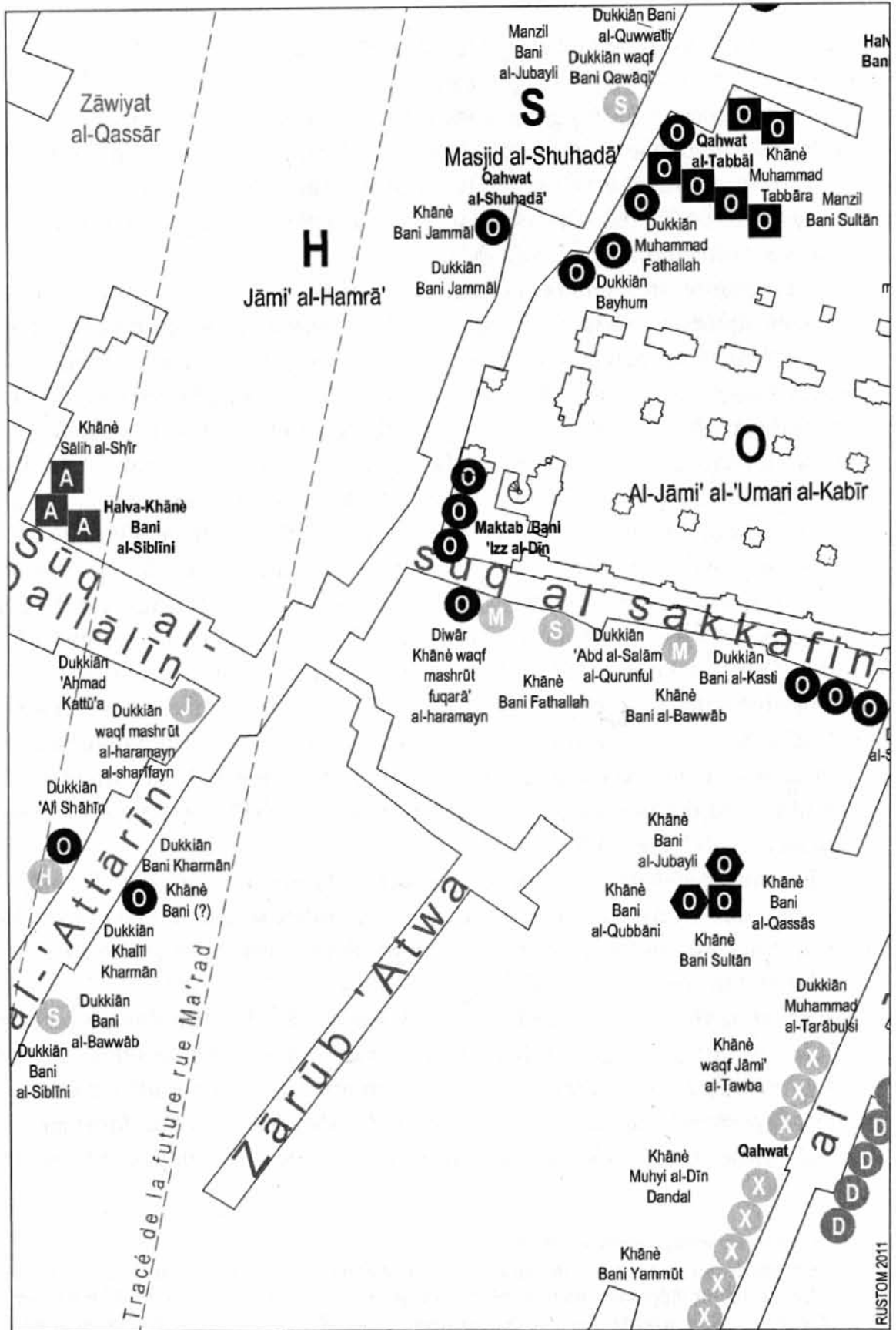


Fig. 1 : Les souks al-'Attārīn, al-Dallālīn et al-Sakkāfīn



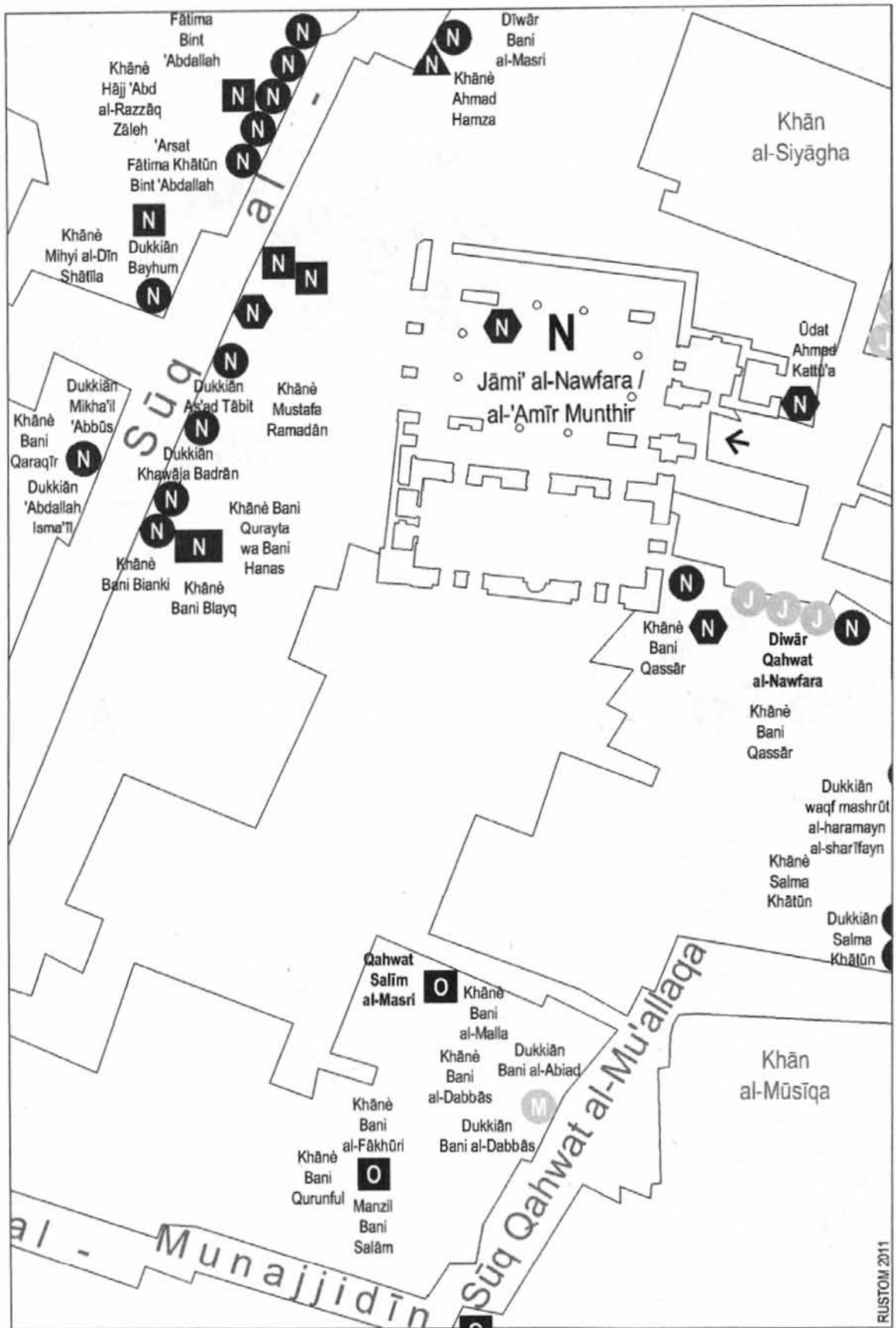


Fig. 3 : La mosquée al-'Amir Munthir et la hārat al-Rasīf au nord-ouest



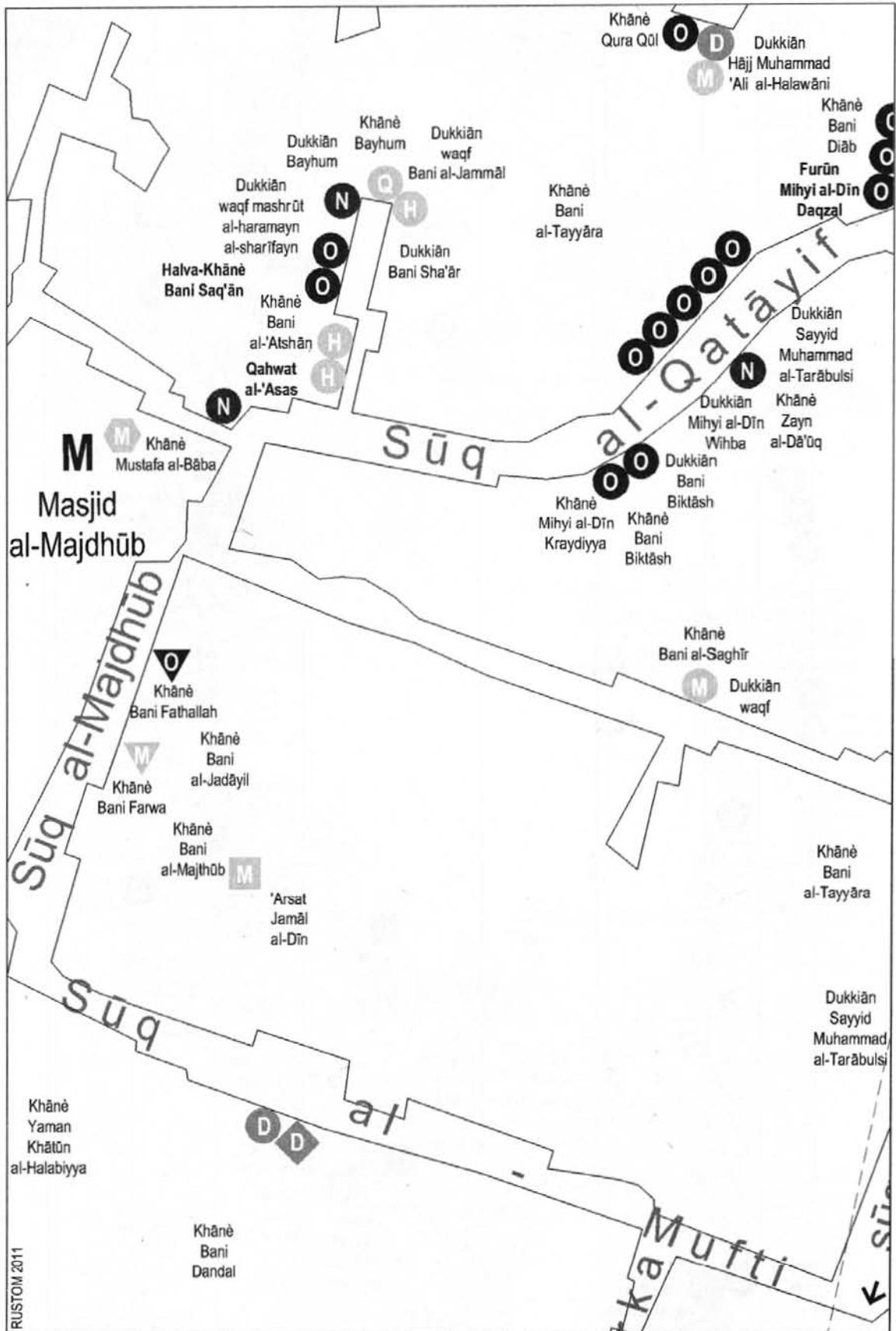


Fig. 5 : Les souks *al-Majdhüb*, *al-Qatāyif* et *al-Mufti*

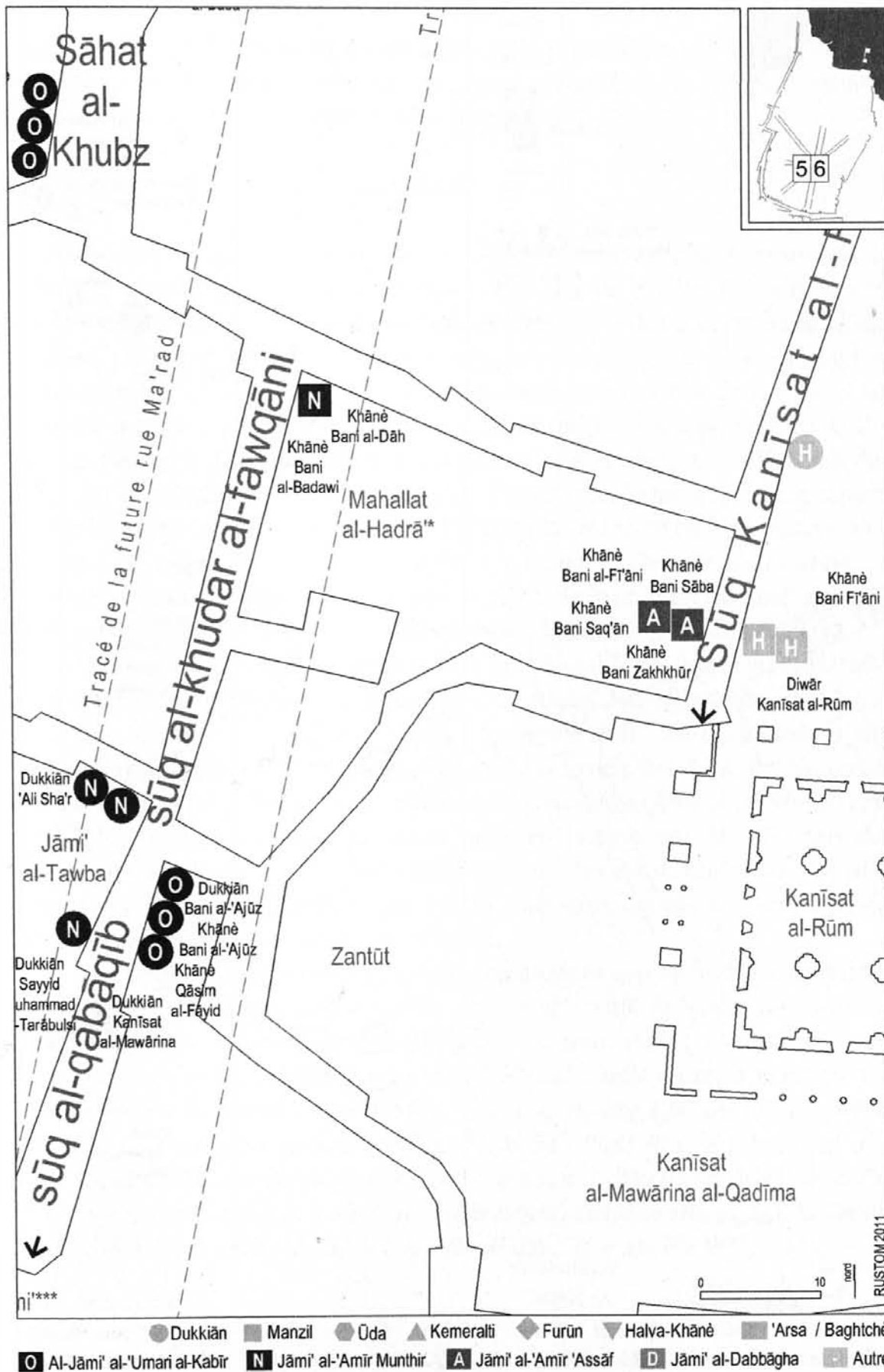


Fig. 6 : La sāhat al-Khubz et les souks Kanīsat al-Rūm et al-Khudar al-Fawqāni

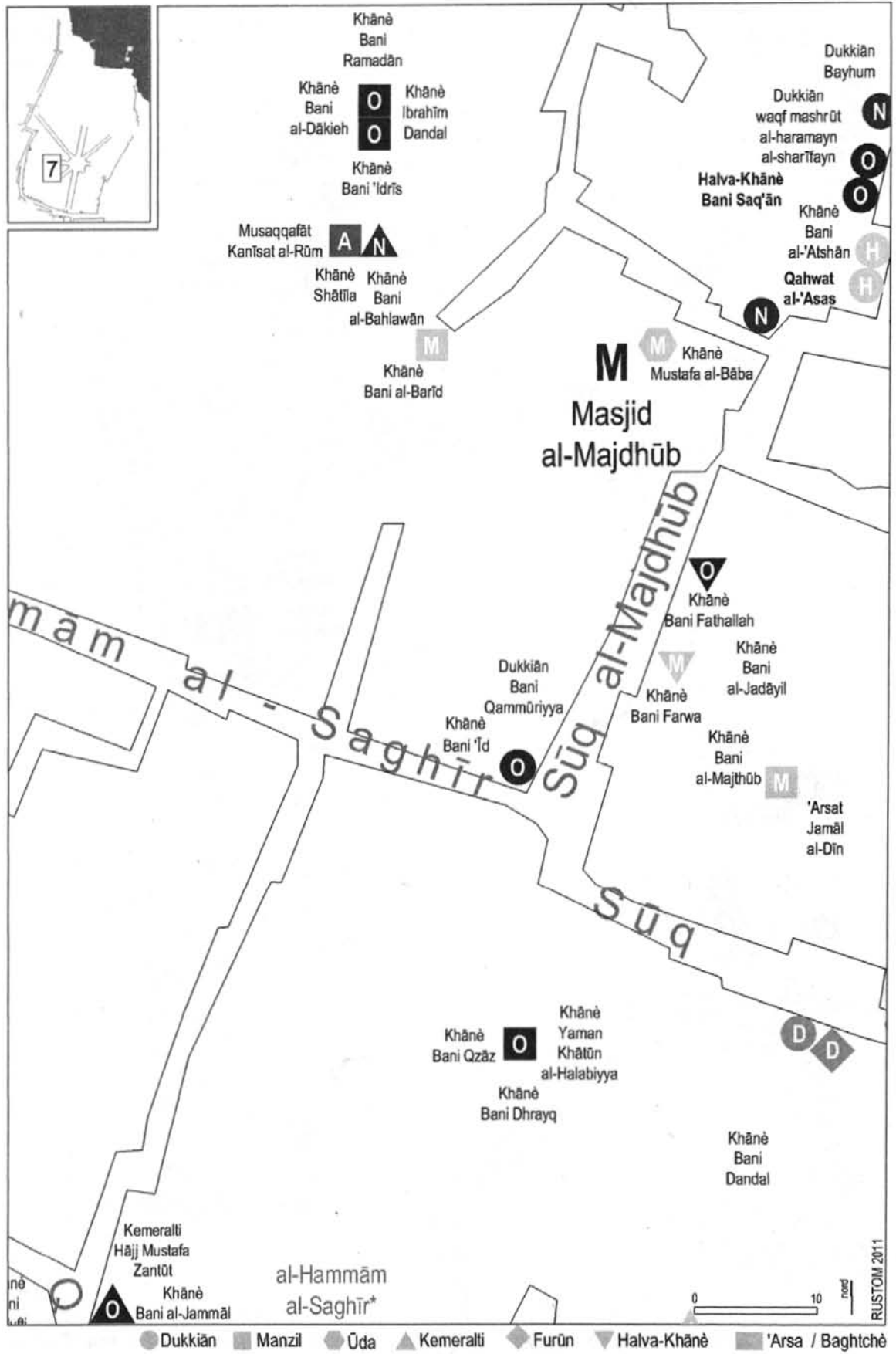


Fig. 7 : Le souk al-Majdhüb et la mahallat al-Hammām al-Saghīr

en une seule opération ou du moins après concertation. De même, 10 des 16 *waqfs* de la mosquée *Dabbāgha* sont situés de l'autre côté de la même rue, s'alignant devant les *khānès* des *Bani al-Nahhās* et *Bani Yammūt* (Fig. 2).

### La ville, ses activités et ses habitants

D'après la carte obtenue, il n'y a pas de ségrégation entre les quartiers résidentiels et les quartiers dédiés au commerce dans l'ensemble de la ville. Il faut donc imaginer des îlots urbains bordés de l'extérieur par des échoppes et des accès menant à l'intérieur des îlots, où se trouvent les habitations, au rez-de-chaussée et en étage. Le long des artères principales de la ville, surtout celles menant aux portes de la ville et au port, l'activité commerciale est plus importante, alors qu'il y a une prévalence de l'habitat dans les quartiers situés sur les hauteurs, notamment sur le flanc de l'éperon du sérail actuel, ou en périphérie. Les prix de location confirment clairement cette répartition : ainsi le loyer maximal pour un *dukkiān* à la *hārat al-Rasīf* est de 360 piastres, alors que le loyer d'un *manzil* atteint 2 500 piastres. À la *mahallat Qahwat al-Mu'allaqa*, au bas de la même butte et donc en plein centre des souks, le loyer d'un magasin peut atteindre 2 400 piastres, alors que le loyer d'une maison plafonne à 180 (Annexe 3).

Dans la ville méridionale, le souk le plus rentable est le *sūq mahallat al-Sarāy* qui fournit 11% du total des revenus, suivi du *sūq al-Bāzirkān* et du *sūq Qahwat al-'Asas* (Fig. 8). C'est au *sūq al-Sarāy* et à la *mahallat al-'Izz*, tous les deux situés le long de l'axe central est-ouest de la ville, que les loyers des *dukkiāns* atteignent leur maximum, plus de 2 000 piastres, ainsi qu'à la *mahallat Qahwat al-Mu'allaqa*, et le *sūq al-Bāzirkān*, dédiés à un artisanat supérieur. Les écarts dans les prix dans un même quartier peuvent être considérables, ainsi les 24 *dukkiāns* du *sūq al-Sarāy* ramènent à peine un peu plus que les 11 magasins du *sūq al-Bāzirkān*, dont la moyenne des loyers est plus élevée (Fig. 8).

Les noms des habitants de la ville, mentionnés soit en tant que propriétaires<sup>37</sup> et locataires des biens limitrophes des *waqfs* soit en tant que *mutawallis*, fournissent des informations multiples sur leur statut social, leur origine géographique, ou leur religion (Annexe 4). Nous citons à titre d'exemple : *khānè Bani Izmirli* à la *mahallat al-Askala*, *dukkiān Yaman Khātūn al-halabiyya* à la *mahallat al-Hammām al-Saghīr* (Fig. 7), *khānè Bani Bianki* à la *hārat al-Rasīf* (Fig. 3), *dukkiān Murād al-yahūdi* dans le souk al-Bāzirkān (Fig. 4), *khānè al-Thummiyya Um Sirfīl* à la *mahallat al-Thakanāt*, *dukkiān khawāja Badrān* dans la *hārat al-Rasīf*, et enfin *khānè Fāris Afandi* dans la *mahallat al-Askala*.

<sup>37</sup> Les propriétaires sont distingués des locataires par le rajout du mot *mulk* après leur nom.



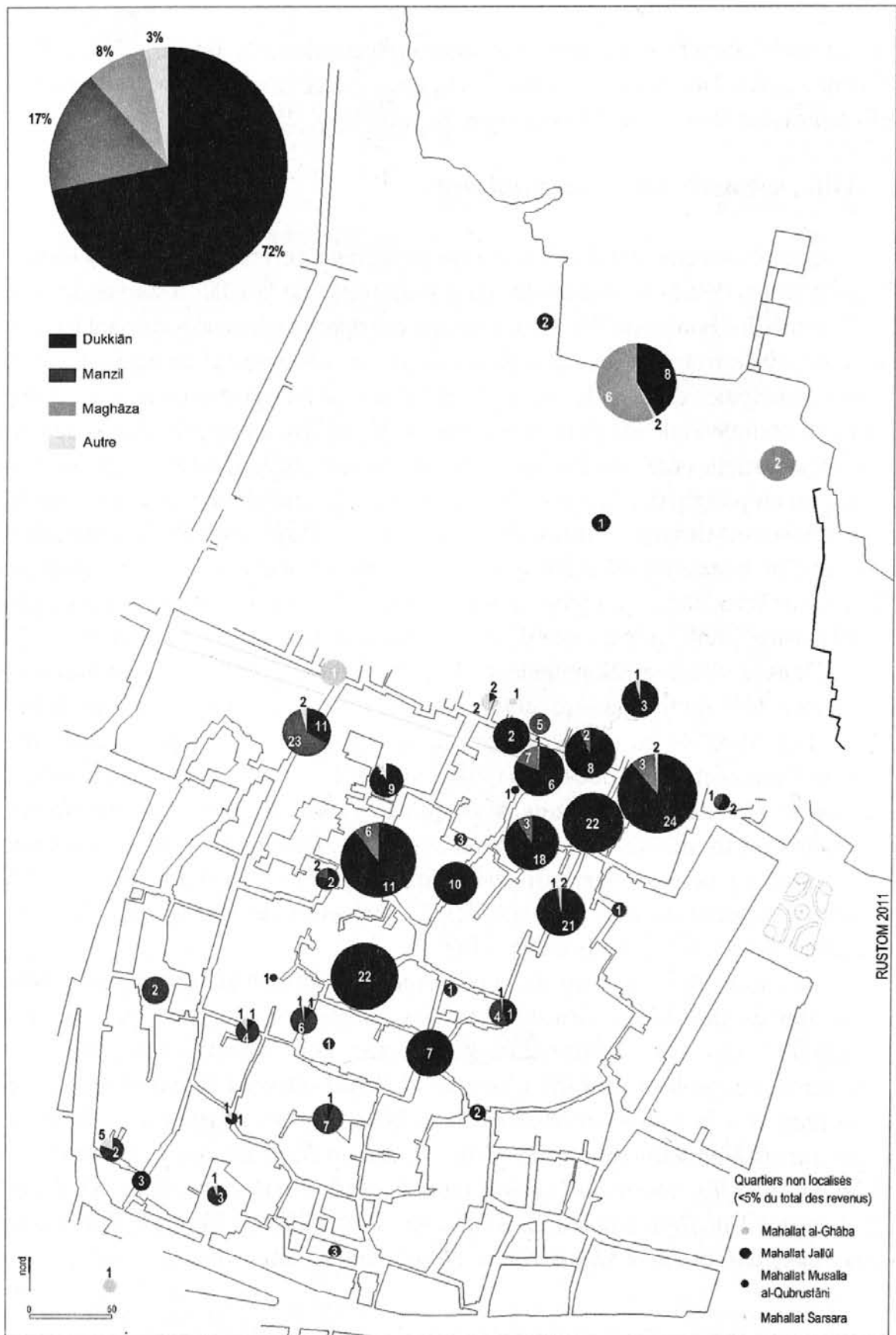


Fig. 8 : Les *musaqqafāt* du *waqf* sunnite à Beyrouth en 1862 : revenus des *ijāra wāhida* par activité et quartier

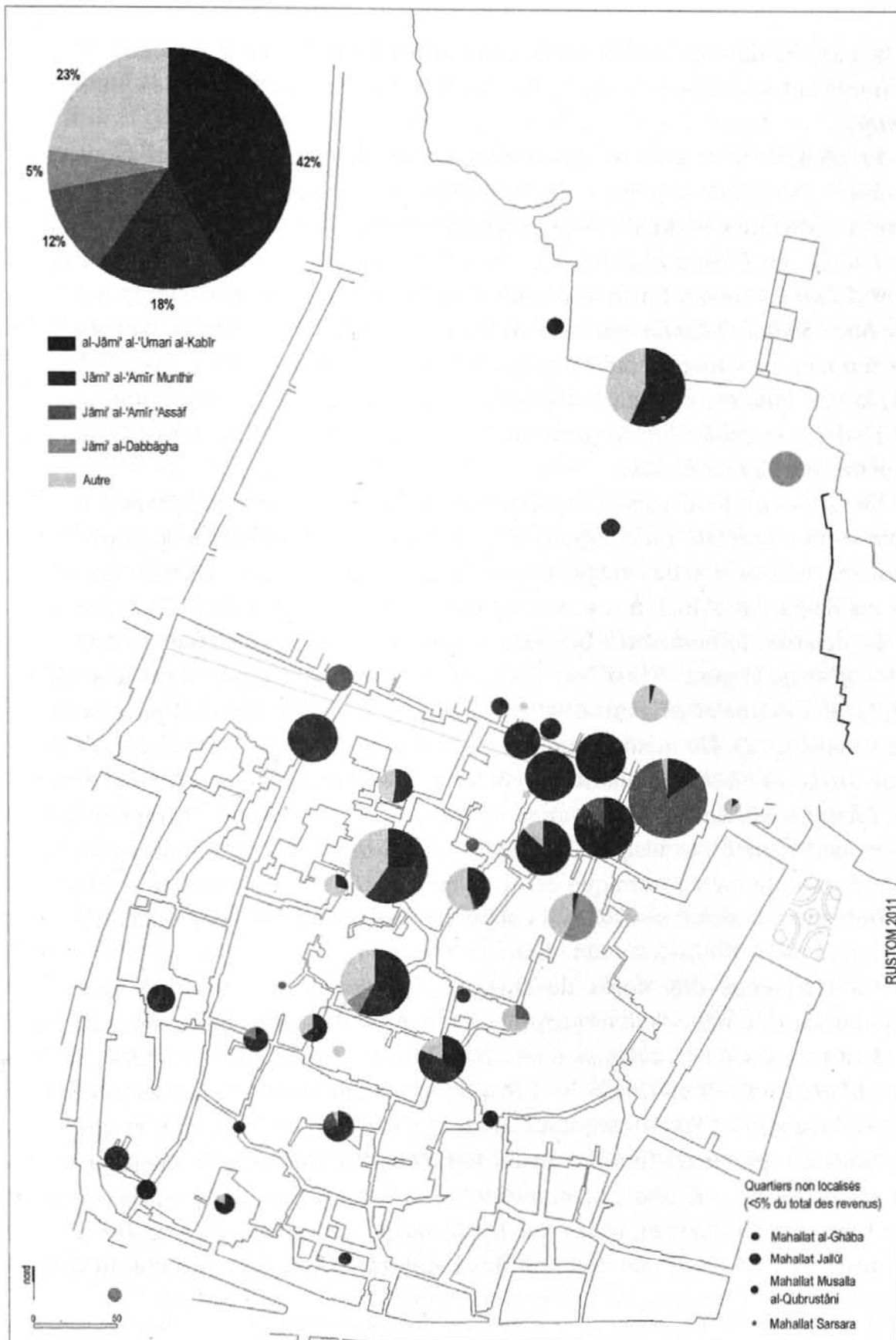


Fig. 9 : Les *musaqqafāt* du waqf sunnite à Beyrouth en 1862 : revenus des *ijāra wāhida* par waqf et quartier

Dans la majorité des cas, seul le nom de la famille est mentionné, précédé du terme *bani*, signifiant « les fils de », sauf pour les femmes, les notables et les *mutawallis* des *waqfs*.

En effet, les femmes et les notables sont généralement désignés uniquement par leur prénom. Alors que le prénom du notable est suivi de son titre, celui des femmes est suivi soit du terme *khātūn*<sup>38</sup>, (*Safiyya khātūn*, *Salma khātūn*, *Rawda khātūn*, *Hajja Zahra khātūn*, ou *Makka khātūn*), soit du terme *haram* suivi du nom de son époux (*haram Adham Afandī*). Parfois le nom du père est rajouté, par exemple *Fātima khātūn bint 'Abdallah Tamīm* qui vit dans le *zārūb al-Shaykh Rislān*. Souvent la *khānè* de ces femmes est située à côté de celle d'un membre de la famille. Pour 7 des 318 *waqfs*, la *dar 'ihda* est donnée à une femme, tel que les deux *manzils* du *jāmi' al-Hamrā'* dans la *mahallat Kanīsat al-Rūm*, mentionnés plus haut et qui sont administrés par *Zarrūf khātūn*.

Dans les cas où le nom et le prénom de la personne sont mentionnés, il s'agit souvent d'un *mutawalli* en charge d'un *waqf*. Ceci nous a permis de comparer la position des maisons ou des magasins privés de certains *mutawallis* par rapport aux *waqfs* qu'ils gèrent. Ainsi, nous avons pu localiser la propriété de 18 *mutawallis*. Dans 14 des cas, le *mutawalli* possède une propriété dans le même quartier que le(s) *waqf(s)* qu'il gère. Ainsi, 'Ali Fākhūri possède un *dukkiān* dans le souk *al-Najjārīn al-Tahtāni* et gère un *dukkiān*, *waqf* de la mosquée *al-'Umari*, dans le même souk (Fig. 2). De même pour 'Ali Shāhīn dans la *mahallat Qahwat al-'Asas*, et pour *Jirjis al-Fākhūri* dans la *mahallat al-Nawfara*. *Zayn al-Da'ūq*, *Husayn Agha*, *Mustafa Ramadān*, *Muhammad al-Baydūn* et *Mustafa al-Masri* habitent le quartier dans lequel leur *waqf* se trouve. À ces 18 cas, nous en rajoutons 6 où une famille portant le même nom que celui du *mutawalli* habite le quartier. Ainsi, les 'Itāni habitent à la *sāhat al-Samak* à côté d'un *furūn*, *waqf* de la mosquée *al-'Amīr 'Assāf*, géré par 'Abd al-Rahmān 'Itāni.

La fréquence des noms de certaines personnes ou familles renseigne également sur l'étendue de leur propriété et leur statut. Ainsi, le nom des *Bayhum* est cité 18 fois, pour 10 *dukkiāns*, 5 *manzils*, 2 *maghāzas* et 1 *halva-khānè*, et celui du *sayyid Muhammad al-Tarābulsi* 4 fois pour des *dukkiāns* à la *mahallat Qahwat al-'Asas*, la *mahallat Sūq al-Jadīd*, et aux souks *al-Najjārīn al-fūqāni* et *al-Qutun*.

Souvent, plusieurs familles ayant le même nom habitent le même quartier. C'est le cas des *Bani Kibba* à la *mahallat Marsawa*. Parfois, ces familles donnent même leur nom au quartier, telles que les *Dandan*, *Sāba*, *Majdhūb* et *Abu al-'Izz*. Il est aussi très fréquent que des familles habitent à proximité directe du lieu de

<sup>38</sup> Dame d'un rang élevé, princesse ou maîtresse de maison.

leur métier, telles que les *Bani Baydūn* et les *Bani al-Dā'ūq* habitant et travaillant à la *mahallat al-Dabbūs*, les *Bani Bayhum* et les *Bani Jammāl* à la *mahallat al-Shuhadā'* (Fig. 1), les *Bani al-Bawwāb* au souk *al-'Attārīn* (Fig. 4), les *Bani al-'Arīs* et *Salma khātūn* au *sūq al-Bāzirkān*, *Muhammad al-Jundi* et les *Bani al-Quwwatli* au *sūq al-Najjārīn al-Tahtāni* (Fig. 2), et enfin *Safiyya khātūn bint Muhammad al-Fākhūri* qui travaille au *sūq al-Fashkha* et habite dans le *zārūb al-Shaykh Rislān*.

Le document permet aussi de porter quelques éclairages sur la présence des communautés chrétiennes et juive dans la ville. Ainsi, plusieurs membres de ces communautés vivent ou travaillent loin du quartier sud-est de la ville où sont concentrés leurs lieux de culte. Citons *As 'ad Tābīt* qui a un *dukkiān* à la *hārat al-Rasīf* et les *Bani Yārid* qui habitent à la *mahallat al-Sarāy* (Fig. 2). Nous avons aussi repéré au moins 28 cas où la *dar 'ihda* d'un *waqf* sunnite est donnée à un non-musulman. Pour les chrétiens autochtones, il s'agit souvent de *maghāzas* sur le port ou de *dukkiāns* à loyers élevés dans le *sūq al-Bāzirkān*, la *mahallat al-Nawfara* et la *hārat al-Rasīf*. Ainsi, au moins le tiers des *waqfs* de la mosquée *al-Jadīd* sont sous la *dar 'ihda* de chrétiens, par exemple les *dukkiāns* gérés par *Jirjis al-Dahhān*, *Yūsuf* et *Mitri al-Shāmi*, *Iliyās al-Dāni*, et *Ayyūb al-Tayyān* dans le souk *al-Bāzirkān*. Dans un seul cas, un lieu de culte chrétien est nommé comme gérant d'un *waqf*. Il s'agit de l'église arménienne qui administre un *waqf* de la mosquée *al-'Umari* à *Bāb al-Dirka*<sup>39</sup>. Nous avons également repéré deux *mutawallis* arméniens *Wannes al-Armani* et *Yūsuf al-Armani* qui gèrent deux *dukkiāns*, *waqfs* de la mosquée *al-Amīr 'Assāf*, au *sūq al-Sarāy* et deux juifs, *Rahmūn al-yahūdi* et *Ibrahīm al-yahūdi*, qui gèrent deux *dukkiāns* au *sūq al-Najjārīn al-Tahtāni*.

Il est donc clair qu'une certaine classe sociale chrétienne et juive avait la possibilité de commercer librement et d'être présente partout dans la ville. Ce phénomène est d'ailleurs encouragé par l'autorité ottomane. Dans l'interprétation arabe que Abdelnour fait de la loi de la construction de 1896, la diversité des communautés est même présentée comme étant la définition même de l'urbain<sup>40</sup>. Ces exemples ne prouvent pourtant pas une absence totale de répartition communautaire dans l'espace urbain. Pour les membres des classes moyennes et pauvres, rester près de leur centre communautaire et pratiquer dans « leurs souks » les métiers transmis

<sup>39</sup> *Dirka* : porche ou cour devant la porte d'une ville.

<sup>40</sup> Ainsi, pour l'auteur, un ensemble de maisons construites par une ou plusieurs familles devient un village ou une ville quand le groupe qui a construit ces maisons est rejoint par d'autres *tā'ifas* (Abdelnour 1896 : 9). Le mot *tā'ifa* ici ne signifie pas nécessairement une communauté religieuse, mais désigne plus généralement un groupe de gens. En ottoman, le terme signifie aussi équipage.

de père en fils était sans doute un meilleur choix de vie. En s'installant en dehors de leurs quartiers communautaires, les riches commerçants et entrepreneurs, bien que toujours reliés à leur communauté à travers leurs réseaux de connaissance et de parenté, avaient la possibilité de prendre une certaine distance par rapport à leur coreligionnaires et de partager, avec des membres des autres communautés et des étrangers<sup>41</sup> ayant le même statut social qu'eux, un mode de vie qui les éloignaient un peu de la vie, mais aussi du contrôle, communautaires.

## La morphologie de la ville

### *Le réseau routier*

À travers la localisation des *waqfs* il a été possible de situer les différents souks, *mahallas*, *hārats* et *zārūbs* de la ville et d'en déterminer les limites et les principaux bâtiments: lieux de cultes, *maktabs*, *madrasas*, *matbakhs*, cafés, *halva-khānès* etc.

Ces quartiers sont distribués par un réseau routier que le document divise en deux catégories : les routes publiques, *tarīq 'ām*, et les routes privées, *tarīq khās*. Cette différenciation impliquerait à la fois une différence dans le statut juridique et l'usage de ces routes. Dans le texte de Abdelnour, les routes privées qui sont nommées indifféremment *tarīq khāss* ou *tarīq ghayr nāfitha*, rue «sans issue» ou impasse, sont un problème à résoudre. En effet, la loi stipule que ces rues appartiennent au public, *al-'umūm*, et que « ceux qui n'avaient pas l'habitude de passer par cette rue ont le droit de leur faire »<sup>42</sup>. La loi abolit également le droit des propriétaires dont les propriétés sont distribuées par cette rue d'agir en tant que groupe, *jamā'a*, en bloquant l'impasse, en en limitant l'accès, en en faisant usage à leur gré<sup>43</sup>, en refusant son élargissement, et en s'empêchant les uns les autres d'ouvrir des fenêtres donnant sur cette impasse, quels qu'étaient leurs anciens droits. Enfin la loi précise que ces impasses ne sont plus sous la juridiction des tribunaux *shar'ī* mais celle des divisions administratives<sup>44</sup>. Il est donc possible d'imaginer ces rues lors de la rédaction de notre registre comme des espaces communautaires gérés par les tribunaux *shar'ī* et sur lesquels les habitants avaient des prérogatives importantes.

<sup>41</sup> La loi permettant aux ressortissants étrangers d'acquérir un droit de propriété foncière sur les territoires ottomans sera promulguée le 16 juin 1867.

<sup>42</sup> « *wa 'l-lathina laysa lahum sābiq 'āda bil-murūr yahuqqu lahum 'aydan 'an yamurru li'an 'l-tarīq ghayr 'l-nāfitha hiya tariq lil-'umūm wa 'l-qasr 'l-mutawajjib yazīd quwwat thālik 'l-haqq wa law qabl husūlih fi 'lan* » (Abdelnour 1896 : 19).

<sup>43</sup> Par exemple en construisant dessus des escaliers, des seuils, des fosses septiques, etc.

<sup>44</sup> « ... *biqat' 'l-nazar 'an al-huqūq al-qadīma — wa 'inna kull mouta'alliqāt hathih 'l-turuq la takhtass bil-mahākim bal hiya 'ā'ida lil-dawā'ir al-rasmiyya ra'san* » (Abdelnour 1896 : 20).

### *Les îlots urbains*

D'après la carte ottomane, les îlots urbains distribués par ce réseau routier sont de dimension et de forme variable suivant leur emplacement dans l'espace urbain. Ainsi, le long des axes de commerce principaux où les *waqfs* sont concentrés, ils sont de dimensions réduites, ce qui permet un plus grand alignement des *dukkiāns* le long des rues. C'est le cas par exemple des îlots situés le long de l'axe partant du *bāb al-Dirka* à la mosquée *al-'Umari*. En revanche, les îlots périphériques sont de dimensions plus grandes, donc plus opaques et moins adaptés au commerce. C'est le cas de l'îlot contenant les 3 anciennes églises grecque-orthodoxe, grecque-catholique et maronite et la synagogue de la ville, qui est également le plus grand îlot de la ville, ou aussi l'îlot contenant les ruines de l'ancien sérail et du *hammām al-Kabīr* à côté du *bāb al-Sarāy* qui sera divisé en îlots de taille réduite et de forme carrée pour la création du souk *Sursuq*.

### *Les espaces publics et les monuments religieux*

La notion d'espace public est longuement argumentée par Abdelnour (Abdelnour 1896 : 9-11). Selon l'auteur, ces espaces sont des « *arādi ghayr mamlūka* », terrains sans propriétaire, qui faisaient partie intégrante de la vie de la ville sans pour autant avoir de statut juridique clair. Sous cette catégorie, Abdelnour place les routes, les places, les promenades, les rivages, et les cours des lieux de culte qui tous servent de lieux de rencontre lors des grandes fêtes religieuses, des mariages et des enterrements, et lors de la réception des étrangers. Avec la spéculation foncière, ces espaces sont devenus menacés par l'avidité des puissants propriétaires fonciers et des employés des départements administratifs qui cherchent à les transformer en leur propriété privée, d'où l'intérêt de la loi qui les préserve et en planifie l'agrandissement et l'embellissement. À leurs fonctions traditionnelles mentionnées plus haut, l'auteur rajoute celles d'espaces de jeux pour les enfants, de refuge en cas d'incendie ou de tremblement de terre, de purification de l'air<sup>45</sup>, d'embellissement de la ville, et de divertissement de l'étranger, *tasliyat al-gharīb*, fonctions directement puisées dans les normes de l'urbanisme occidental.

Bien que leurs cours fassent partie des espaces publics, les anciens lieux de culte musulmans et chrétiens sont souvent peu visibles dans l'espace urbain, cachés de la rue par les échoppes des *waqfs* qui les ceignent. Leurs accès, tel

<sup>45</sup> Le texte de Abdelnour introduit dans la loi la notion d'hygiène, mot qui n'a pas encore sa traduction arabe et que le texte translittère par *al-'irshādāt al-hayjīniyya* (Abdelnour 1896 : 89). La loi utilise par ailleurs toute une panoplie de termes occidentaux qui sont simplement translittérés en arabe tel que : *sunshine*, commission, profil, balcon ou béton (Abdelnour 1896 : 56).



Fig. 10 : Zones de distribution du *waqf* sunnite par mosquée dans la partie méridionale de la ville



Fig. 11 : Zones de distribution du *waqf* sunnite par mosquée dans la partie méridionale de la ville



qu'indiqués sur la carte française, sont pourtant situés à des points stratégiques tel que l'aboutissement de l'axe d'un souk ou la pointe d'une fourche formée par deux rues (Figs. 2 et 6). C'est le cas, par exemple, de l'église grecque-orthodoxe et de l'ancienne église maronite, situées dans l'axe d'un souk portant leur nom, de l'église grecque-catholique dont l'accès est situé dans l'axe du souk *al-Najjārīn* ou *jāmi' al-Tawba* (Fig. 6) et *masjid al-Majdhūb* (Fig. 5), situés à des angles de rues. Bien que la mosquée *al-'Umari* soit la plus ancienne, elle ne se présente pas dans l'espace urbain comme la mosquée principale de la ville. Avec les deux mosquées *al-'Amīr Munthir* et *al-'Amīr 'Assāf*, qui, comme leur nom l'indique, sont le fruit d'entreprises individuelles, elle s'aligne discrètement le long de l'axe principal est-ouest. Bien que récemment construite, la mosquée *al-Jadīd* est, elle aussi, peu présente dans l'espace urbain. En revanche, l'église Saint-Louis des Capucins, construite par l'architecte français Edmond Duthoit en contrebas de l'éperon du sérail, à côté des riches quartiers résidentiels habités par l'élite de la ville et ses étrangers, est la première à faire de l'architecture religieuse un outil de représentation communautaire. Elle fait déjà apparaître les dynamiques d'évolution des communautés religieuses catholiques dans l'espace urbain et introduit une nouvelle perception du monument religieux et de son rapport à l'espace public.

### *Les habitations*

Il est possible de deviner le fonctionnement de ces habitations à travers les différentes pièces qui les composent et qui sont inventoriées dans le registre sous la colonne *mushtamalāts*<sup>46</sup>. On constate que la grande majorité des maisons, 84%, sont sur deux étages, un *tahtāni* et un *fūqāni*. Elles sont composées de *ūdas* dont le nombre peut aller de 1 à 10 avec une majorité de maisons, 44%, à deux *ūdas*. Ces *ūdas* sont dans 73% des cas organisées autour d'une cour. Ces cours, nommées *havly*, sont partagées entre différents *manzils* dans un peu moins de 30% des cas. 68% des *manzils* ont un *matbakh* (cuisine) qu'ils partagent avec leurs voisins dans un cinquième des cas. 14 des 75 maisons sont munies de *mamshakhānē*<sup>47</sup>, 2 ont un *qabu* et une seule, située à proximité du quartier de *bāb Ya'qūb*, possède un *ākhūr*<sup>48</sup>. Ce quartier périphérique de la ville où se trouve également *zāwiyat al-Rā'i*, semble être un espace *intra muros* encore dédié à l'agriculture et à l'élevage. Composée de 8 pièces, cette maison est l'une des plus grandes que le *waqf* possède. Les autres maisons qui se distinguent par un grand nombre de pièces, sont dans les quartiers situés le long du souk *bāb Ya'qūb* comme à la *hārat al-Rasīf*, où se trouve la plus grande

<sup>46</sup> Voir aussi à ce sujet Davie et Nordiguan 1987 et, en dernier lieu, Fischfisch 2007.

<sup>47</sup> De l'arabe « lieu où l'on va ». Latrines, lieux d'aisance généralement situés en dehors de la maison.

<sup>48</sup> Écurie, étable.

maison, formée de 10 pièces, la *mahallat al-Dabbūs*, la *mahallat al-Hammām al-Saghīr* et le *zārūb Tamlīs*. Ces maisons sont toutes des *waqfs* de la mosquée *al-'Amīr Munthir*. Quelques autres maisons de taille moyenne (4 pièces), *waqfs* de la mosquée *al-'Amīr 'Assāf*, sont situées à la *mahallat al-Sarāy* ou dans les quartiers chrétien et juif. Dans 3 cas, le *waqf* n'est formé que de la moitié d'une maison et est donc décrit comme étant composé de demi-pièces, d'une demi-cuisine et d'une demi-cour.

### *Les futurs projets urbains*

Enfin, la carte permet d'émettre quelques hypothèses quant au rapport entre les *waqfs* et les futurs projets urbains, notamment la création des deux axes perpendiculaires nord-sud et est-ouest, respectivement les futures rues Allenby/*Ma'rad* et Weygand/*al-Shāri' al-Jadīd*, planifiés pour mieux desservir le port et le connecter à la ville méridionale et aux voies commerciales terrestres. La première partie de ce projet est la tranche de *al-Shāri' al-Jadīd* déjà exécutée lors de la réalisation de la carte ottomane, c'est-à-dire à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La figure 12 montre que la réalisation de cette tranche n'a presque pas affecté les propriétés du *waqf*, puisqu'elle n'a abouti à la destruction que de 4 *waqfs* de la mosquée *al-'Umari*. La rue bute ensuite sur l'îlot de cette mosquée où se situe un nombre important de *waqfs*. Il est donc possible que la réalisation de cette rue ait été longtemps entravée par la présence de ces *waqfs*.

Quant à l'axe nord-sud (la future rue Allenby), il semble que sa construction soit déjà préparée par le transfert du souk *al-Haddādīn* du quartier du port à la ville méridionale, à l'emplacement de souk *al-Najjārīn al-Tahtāni*. En effet, sur la carte française de 1861, le souk *al-Haddādīn* est situé dans le quartier du port et ne contient, d'après notre registre, qu'une *ūda*, *waqf du jāmi' al-Hamrā'*. Sur la carte ottomane, ce souk est déjà transféré à l'emplacement du souk *al-Najjārīn al-Tahtāni* derrière la mosquée *al-'Umari*, où se trouvent 22 *dukkiāns* appartenant au *waqf*. La préparation pour la création de l'axe nord-sud a donc amené au transfert d'un souk sans doute encombrant et bruyant, localisé de plus dans des propriétés privées, à l'emplacement d'un autre, en majorité propriété du *waqf*, et situé directement derrière la plus ancienne mosquée de la ville.

Le prolongement de cet axe nord-sud à travers le tissu urbain de la ville haute, à l'emplacement des souks *al-Khudar* et *al-Qabāqīb*, n'amènera la démolition que d'une dizaine de *waqfs* (Fig. 12), mais détruira, par contre, trois mosquées dont les *masjids al-Hamrā'* et *al-Tawba*<sup>49</sup>. Ces démolitions sont sans

<sup>49</sup> Lors de ce projet, la *kanīsat al-Sayyida* des orthodoxes, située à *Bāb al-Dirka*, fut également entièrement détruite.



Fig. 12 : *Waqf* sunnite et projets urbains

doute réalisées dans le cadre de la loi sur l'expropriation pour intérêt public de 1879<sup>50</sup>. Bien que cette loi ne mentionne pas le cas des expropriations des *waqfs*, on peut imaginer que ces opérations aient suivi la règle de l'*istibdāl* par laquelle le *waqf* est échangé contre une propriété de valeur équivalente, générant les mêmes revenus, et généralement située dans le même quartier. Il semble en fin de compte que, si l'autorité centrale était prête à sacrifier quelques lieux de cultes sunnites pour mieux contrôler les groupes religieux dans la ville, elle prenait bien précaution de ne pas sacrifier les revenus qu'elle tirait des *waqfs*, du moins ceux qui relevaient de son autorité.

## Conclusion

En 1860, Beyrouth est déjà une ville en pleine mutation. Son espace urbain est considéré comme un bien négociable par les différents acteurs urbains que sont les entrepreneurs et les marchands de la ville, les représentants de l'autorité centrale ottomane, les étrangers et les pays européens qu'ils représentent. Dans cette ville qui s'ouvre pleinement au capitalisme (Fawaz 1983), tout individu acquiert le droit théorique de participer à la production de l'espace urbain en dehors de toute allégeance aux groupes ou autres formes d'hierarchies sociales. Les membres de toutes les communautés sont libres de travailler et de commercer et le vivre-ensemble des communautés est perçu par le législateur comme étant la définition même de l'urbain. La ségrégation communautaire tend alors à se dissoudre dans les quartiers privilégiés de l'ouest de la ville ou ceux du port, où vivent à la fois musulmans, chrétiens, juifs et étrangers, alors qu'elle continue à définir la composition sociale des quartiers populaires. De nouvelles formes de ségrégation apparaissent en fonction du statut social et des revenus. Dans ces quartiers privilégiés, construits souvent sur des terrains jusque-là inoccupés, la construction des lieux de cultes fait apparaître les dynamiques d'évolution des communautés catholiques, ainsi que leur dynamique d'appropriation de l'espace urbain.

---

<sup>50</sup> Concernant l'expropriation pour l'élargissement des rues existantes, la loi stipule qu'un quart de la profondeur de la parcelle est exproprié sans indemnisation, la valeur de cette surface étant considérée comme équivalente à l'augmentation de la valeur du terrain. Toute surface supplémentaire devra être achetée par la municipalité suivant un prix fixé par une commission d'arbitrage. Si la surface d'expropriation excède la moitié de la parcelle, le propriétaire a le droit d'exiger l'achat de l'ensemble de la parcelle. Se référant à l'article 39 de la loi municipale, Abdelnour suggère aussi que les propriétaires qui ne sont pas affectés par l'élargissement de la rue mais qui en profitent doivent payer une indemnité honorifique, *sharafyya*, à la municipalité. Il rajoute que les villes dont les municipalités n'ont pas encore appliqué cet article sont toujours sales et privées de toutes sortes de réformes et de régulations (Abdelnour 1896 : 88-89).

Dans les anciens quartiers, la spéculation foncière engendre une situation qui tend à devenir ingérable. L'autorité centrale décide alors à la fois de réguler cette situation et d'en tirer profit. De nouvelles lois sont promulguées qui menacent l'autorité des acteurs et groupes urbains existants, tel que les tribunaux *shar'ī* et les *jamā'āt*. Les prérogatives de ces acteurs sont drastiquement réduites. Les espaces qui tombent sous leur autorité et les pratiques urbaines que ces espaces génèrent ne sont plus tolérés. L'autorité sur la ville est transférée à de nouvelles institutions, tel que la municipalité qui remplace les traditionnels tribunaux *shar'ī* comme outil d'autogestion donné à la ville.

L'autorité centrale n'a pourtant pas intérêt à s'attaquer directement aux institutions religieuses ni aux profits générés par les *waqfs* qui sont sous son autorité. Si elle marginalise les autorités religieuses locales dans les textes des lois, elle les laisse aussi bénéficier d'un flou juridique dont elles peuvent tirer une certaine marge de manœuvre.

En même temps, elle essaie de remédier aux faibles revenus du *waqf* en l'intégrant dans les nouveaux quartiers, et en en donnant parfois largement la gestion à des non-musulmans. Si, en 1860, le rôle du *waqf* sunnite comme moteur de la vie sociale et producteur d'espace public est déjà affaibli, il reste pourtant pour l'autorité centrale ottomane une ressource économique valable qu'il faut apprendre à gérer autrement pour l'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Septembre 2011

## BIBLIOGRAPHIE

## Dictionnaires

- BARBIER DE MEYNARD C., 1881-1886, *Dictionnaire turc-français*, premier volume, Paris, E. Leroux.
- FRASCHERY C. S., 1885, *Dictionnaire turc-français*, Constantinople, Imprimerie Mihran.
- REDHOUSE J. W., 1890, *A Turkish and English lexicon: shewing in English the significations of the Turkish terms*, Constantinople, A.H. Boyajian.

## Ouvrages

- ABDELNOUR A., 1896, *Tarjamat wa sharh qānūn al-'abnih wa qarār al-'istimlāk*, Beyrouth, al-Matba'a al-'Adabiyya, 106 p.
- BELIN F. A., 1862, « Étude sur la propriété foncière en pays musulman, et spécialement en Turquie. Rite Hanéfite. Suite », *Journal asiatique*, n° xix, pp. 156-212.
- DAVIE M. et NORDIGUIAN L., « L'habitat urbain de Bayrout al Qadimat », *Berytus*, vol. xxxv, pp. 165-197.
- DAVIE M. F., 1984, « Trois cartes inédites de Beyrouth. Éléments cartographiques pour une histoire urbaine de la ville », *Annales de Géographie de l'Université Saint-Joseph*, vol. 5, pp. 37-82.
- DAVIE M., 2000, « Flux mondiaux, expressions locales, Beyrouth et son port au XIXe siècle ottoman », *Chronos*, n° 3, pp. 139-172.
- DAVIE M., 2001, *Beyrouth 1825-1975. Un siècle et demi d'urbanisme*, Beyrouth, Ordre des Ingénieurs et Architectes de Beyrouth, 136 p.
- FAWAZ L. T., 1983, *Merchants and migrants in nineteenth-century Beirut*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, Harvard Middle Eastern studies, 182 p.
- FISCHFISCH A., 2007, *Formes urbaines et architecturales de Beyrouth depuis 1876 : évolutions et logiques de production. Approche méthodologique*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris-IV La Sorbonne, 754 p.
- HASSAN Ü., 2001, *Osmanlı Örgüt-İnanç-Davranış'tan Hukuk-İdeoloji'ye*, Istanbul, İletisim Yayinlari, 243 p.
- KANAAN D. et I., 1963, *Bayrūt fil tārīkh*, Beyrouth, Matba'at Aoun, 268 p.
- MIZIOŁEK J., 2007, *Villa Laurentina: arcydzieło epoki stanisławowskiej*, Varsovie, Biblioteka Narodowa.
- NERVAL G. (de), 1851 : *Voyage en Orient*. Paris, éd. Garnier Fr., 904 p.

- OHSSON I. M. d', 1788, *Tableau général de l'Empire othoman*, tome second, Paris, Firmin Didot père et fils, 573 p.
- PINON P. et CULOT M. , 1984, *La Laurentine et l'invention de la villa romaine*, Paris, Institut français d'architecture.
- SHAW S. J. ET E. K., 1976-1977, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey*, Cambridge, Cambridge University Press, 2 vols.
- YERASIMOS S., 1991, « Occidentalisation de l'espace urbain : Istanbul 1839-1871. Les textes réglementaires comme sources d'histoire urbaine », in *Les villes dans l'Empire ottoman : activités et sociétés*, Panzac D. (sous la dir. de), Paris, Éditions du CNRS, pp. 97-119.
- YOUNG G., 1905-1906, *Corps de Droit Ottoman*, Oxford, 7 vols.

## Annexe 1

Répartition des revenus des *waqfs* par bâtiment et par fonction**Al-Jāmi' al-'Umari al-Kabīr**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	90	60.098
Manzil	34	8.880
Ūda	3	258
Kemeralti	4	454
Halva-khānè	1	796
Baghtchè	1	200
Maghāza	4	7.600
		<b>78.286</b>

**Jāmi' al-'Amīr Munthir**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	28	17.907
Manzil	19	13.455
Ūda	4	470
Kemeralti	6	592
Arsa	1	700
		<b>33.124</b>

**Jāmi' al-'Amīr 'Assāf**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	23	15.972
Manzil	12	3.972
Kemeralti	1	72
Furūn	1	2.200
		<b>22.216</b>

**Jāmi' al-Dabbāgha**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	13	5.362
Furūn	1	188
Baghtchè	1	600
Maghāza	2	3.950
		<b>10.100</b>

**Al-Jāmi' al-Jadīd**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	10	8.976
Manzil	3	710
Kemeralti	1	0
		<b>9.686</b>

**Jāmi' al-Hamrā'**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	8	5.383
Manzil	4	1.230
Ūda	1	240
Kemeralti	2	60
		<b>6.913</b>

**Masjid al-Majdhūb**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	6	4.972
Manzil	2	600
Ūda	1	60
Halva-khānè	1	667
Maghāza	1	2.400
		<b>8.699</b>

**Masjid al-Badawi**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	5	6.030
Ūda	1	240
Baghtchè	1	50
Maghāza	1	1.200
		<b>7.520</b>

**Masjid al-Shuhadā'**

Fonction	Nombre	Revenus
Dukkiān	4	1.412
		<b>1.412</b>



**Masjid al-Maghāriba**

<b>Fonction</b>	<b>Nombre</b>	<b>Revenus</b>
Dukkiān	3	3.050
Manzil	1	700
Kemeralti	2	240
		<b>3.990</b>

**Sabīl al-Qassār**

<b>Fonction</b>	<b>Nombre</b>	<b>Revenus</b>
Dukkiān	1	1.800
		<b>1.800</b>

**Waqf Saida**

<b>Fonction</b>	<b>Nombre</b>	<b>Revenus</b>
Dukkiān	10	3128
		<b>3128</b>

**Total**

<b>Fonction</b>	<b>Nombre</b>	<b>Revenus</b>
Dukkiān	201	134.090
Manzil	75	29.547
Ūda	10	1.268
Kemeralti	16	1.418
Furūn	2	2.388
Halva-khānè	2	1463
'Arsa /Baghtchè	4	1.550
Maghāza	8	15.150
		<b>186.874</b>

## Annexe 2

Répartition des revenus des *waqfs* par bâtiment et quartier

<b>Al-Jāmi' al-'Umari al-Kabīr</b>		<b>Jāmi' al-'Amīr Munthir</b>	
<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>	<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Askala	11.070	Hārat al-Rasīf	7.587
Mahallat 'Ata	0	Mahallat al-Dabbūs	1.902
Mahallat Bāb al-Dirka	558	Mahallat Hadra	660
Mahallat Bab Ya'qūb	1.220	Mahallat al-Hammām al-Saghīr	1.340
Mahallat al-Fashkha	7.990	Mahallat Khabīni	700
Mahallat al-Ghāba (non localisé)	200	Mahallat Majthūb	300
Mahallat al-Hammām al-Saghīr	200	Mahallat al-Nawfara	1.960
Mahallat al-'Izz	4.250	Mahallat Qahwat al-'Asas	2.680
Mahallat Jallūl (non localisé)	420	Mahallat Souk al-Jadīd	3.100
Mahallat Kanīsat al-Mawārīna	840	Mahallat al-Thakanāt	2.500
Mahallat Khabīni	280	Souk al-Bayātira	1.100
Mahallat al-Khamāmīr	115	Souk al-Bāzirkān	6.265
Mahallat Majthūb	1.396	Souk al-Najjārīn al-Tahtāni	1.350
Mahallat Marsawa	888	Zārūb al-Shaykh Rislān	150
Mahallat Musalla al-Qubrustāni (non localisé)	180	Zārūb Tamlīs	1.530
Mahallat Qahwat al-'Asas	5.706		<b>33.124</b>
Mahallat Qahwat al-Mu'allaqa	510	<b>Jāmi' al-'Amīr 'Assāf</b>	
Mahallat Qanātīr Dandan	450	<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Sarāy	3.050	Mahallat Darwīsh	240
Mahallat Shaykh al-Sirba	1.032	Mahallat Ghalghūl	0
Mahallat al-Shuhadā'	8.080	Mahallat Kanīsat al-Rūm	660
Mahallat Souk al-Jadīd	2.730	Mahallat al-Sarāy	16.410
Souk al-'Attārīn	2.670	Mahallat Sarsara (non localisé)	72
Souk al-Bāzirkān	4.780	Sāhat al-Samak	2.200
Souk al-Najjārīn al-Fūqāni	234	Souk al-'Attārīn	160
Souk al-Najjārīn al-Tahtāni	9.117	Souk al-Dallālīn	582
Souk al-Qutun	180	Souk al-Najjārīn al-Tahtāni	1.322
Souk al-Sakkāfīn	8.190	Zārūb Tamlīs	570
Zārūb al-Shaykh Rislān	1.320		<b>22.216</b>
Zārūb Tamlīs	630		
	<b>78.286</b>		

**Jāmi' al-Dabbāgha**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Bāshūra	600
Mahallat al-Dabbāgha	3.950
Mahallat al-Hammām al-Saghīr	375
Mahallat Qahwat al-'Asas	1.200
Souk al-Najjārīn al-Fūqāni	3975
	<b>10.100</b>

**Al-Jāmi' al-Jadīd**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Nawfara	1.776
Souk al-'Attārīn	500
Souk al-Bāzirkān	7.410
Zārūb Tamlīs	0
	<b>9.686</b>

**Jāmi' al-Hamrā'**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat Kanīsat al-Rūm	1.820
Mahallat al-Khamāmīr	750
Mahallat Qahwat al-'Asas	1567
Mahallat Shaykh al-Sirba	240
Souk al-'Attārīn	2.296
Souk al-Haddādīn	240
	<b>6.913</b>

**Masjid al-Majdhūb**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Askala	2.400
Mahallat Majthūb	847
Mahallat Qahwat al-'Asas	1.632
Mahallat Qahwat al-Mu'allaqa	1.200
Mahallat souk al-Jadīd	1.300
Mahallat al-Tawba	480
Souk al-Sakkāfin	840
	<b>8.699</b>

**Masjid al-Badawi**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Askala	6.170
Souk al-Qutun	1.350
	<b>7.520</b>

**Masjid al-Shuhadā'**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Jāmi' al-Kabīr	220
Souk al-'Attārīn	612
Souk al-Sakkāfin	400
Zārūb Tamlīs	180
	<b>1.412</b>

**Masjid al-Maghāriba**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat al-Sarāy	540
Mahallat al-Yahūd	700
Souk al-Qutun	2.750
	<b>3.990</b>

**Sabīl al-Qassār**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Mahallat Qahwat al-'Asas	1.800
	<b>1.800</b>

**Waqf Saida**

<b>Quartier</b>	<b>Revenus</b>
Souk al-Najjārīn al-Fūqāni	3.128
	<b>3.128</b>

## Annexe 3

Répartition des revenus des *waqfs* par quartier et fonction**Hārat al-Rasīf**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	11	$150 < x < 360$	2.522
Manzil	4	$500 < x < 2.500$	4.725
Ūda	1	$x=120$	120
Kemeralti	1	$x=220$	220
			<b>7.587</b>

**Mahallat al-Askala**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	8	$840 < x < 1.500$	8.150
Ūda	1	$x=240$	240
'Arsa / Baghtchè	1	$x=50$	50
Maghāza	6	$750 < x < 3.600$	11.200
			<b>19.640</b>

**Mahallat 'Ata**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x=0$	0
			<b>0</b>

**Mahallat Bāb al-Dirka**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	3	$50 < x < 1.500$	558
			<b>558</b>

**Mahallat Bāb Ya'qūb**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	3	$400 < x < 420$	1.220
			<b>1.220</b>

**Mahallat al-Bāshūra**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
'Arsa / Baghtchè	1	$x=600$	600
			<b>600</b>

**Mahallat al-Dabbāgha**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Maghāza	2	$1.800 < x < 2.150$	3.950
			<b>3.950</b>

**Mahallat al-Dabbūs**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	2	$600 < x < 930$	1.530
Kemeralti	5	$60 < x < 90$	372
			<b>1.902</b>

**Mahallat Darwīsh**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x = 240$	240
			<b>240</b>

**Mahallat al-Fashkha**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	8	$840 < x < 1.450$	7.490
Manzil	2	$200 < x < 300$	500
			<b>7.990</b>

**Mahallat al-Ghāba**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
'Arsa / Baghtchè	1	$x = 200$	200
			<b>200</b>

**Mahallat Ghalghūl**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x = 0$	0
			<b>0</b>

**Mahallat Hadra**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x = 660$	660
			<b>660</b>

**Mahallat al-Hammām al-Saghīr**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x=375/2$	187
Manzil	4	$200 < x < 540$	1.540
Furūn	1	$x=375/2$	188
			<b>1.915</b>

**Mahallat al-'Izz**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	2	$2.050 < x < 2.200$	4.250
			<b>4.250</b>

**Mahallat Jallūl**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x=420$	420
			<b>420</b>

**Mahallat al-Jāmi' al-Kabīr**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x=220$	220
			<b>220</b>

**Mahallat Kanīsat al-Mawārīna**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	2	$360 < x < 480$	840
			<b>840</b>

**Mahallat Kanīsat al-Rūm**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x=1.100$	1.100
Manzil	4	$300 < x < 660$	1.320
Kemeralti	1	$x=60$	60
			<b>2.480</b>

**Mahallat Khabīni**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	2	$60 < x < 100$	160
Ūda	1	$x=120$	120
'Arsa / Baghtchè	1	$x=700$	700
			<b>980</b>

**Mahallat al-Khamāmīr**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	2	$115 < x < 420$	535
Manzil	1	$x = 330$	330
Kemeralti	1	$x = 0$	0
			<b>865</b>

**Mahallat Majthūb**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$120 < x < 300$	300
Manzil	3	$120 < x < 300$	720
Ūda	1	$x = 60$	60
Halva-khānè	2	-	1463
			<b>2.543</b>

**Mahallat Marsawa**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	2	$288 < x < 600$	888
			<b>888</b>

**Mahallat Musalla al-Qubrustāni**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x = 180$	180
			<b>180</b>

**Mahallat al-Nawfara**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	9	$240 < x < 540$	3.386
Ūda	2	$150 < x < 200$	350
			<b>3.736</b>

**Mahallat Qahwat al-‘Asas**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	22	$180 < x < 2.400$	14.585
			<b>14.585</b>

**Mahallat Qahwat al-Mu‘allaqa**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	2	$180 < x < 2.400$	1.380
Manzil	2	$150 < x < 180$	330
			<b>1.710</b>

**Mahallat Qanātir Dandan**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x=360$	360
Kemeralti	1	$x=90$	90
			<b>450</b>

**Mahallat al-Sarāy**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	24	$280 < x < 2.100$	17.840
Manzil	3	$120 < x < 920$	1.920
Kemeralti	2	$x=120$	240
			<b>20.000</b>

**Mahallat Sarsara**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Kemeralti	1	$x=72$	72
			<b>72</b>

**Mahallat Shaykh al-Sirba**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	3	$228 < x < 720$	1.188
Kemeralti	1	$x=84$	84
			<b>1.272</b>

**Mahallat al-Shuhadā'**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	6	$480 < x < 1.400$	6.560
Manzil	7	$120 < x < 330$	1.420
Kemeralti	1	$x=100$	100
			<b>8.080</b>

**Mahallat souk al-Jadīd**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	7	$180 < x < 1.550$	7.130
			<b>7.130</b>

**Mahallat al-Tawba**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x=480$	480
			<b>480</b>



**Mahallat al-Thakanāt**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	2	$1.200 < x < 1.300$	2.500
			<b>2.500</b>

**Mahallat al-Yahūd**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	1	$x = 700$	700
			<b>700</b>

**Sāhat al-Samak**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Furūn	1	$x = 2.200$	2.200
			<b>2.200</b>

**Souk al-‘Attārīn**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	10	$320 < x < 1.200$	6.238
			<b>6.238</b>

**Souk al-Bayātira**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x = 1.100$	1.100
			<b>1.100</b>

**Souk al-Bāzirkān**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	11	$700 < x < 2.200$	16.525
Manzil	6	$204 < x < 720$	1.930
Ūda	1	$x = 0$	0
			<b>18.455</b>

**Souk al-Dallālīn**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	3	$150 < x < 240$	582
			<b>582</b>

**Souk al-Haddādīn**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Ūda	1	$x=240$	240
			<b>240</b>

**Souk al-Najjārīn al-Fūqāni**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	21	$120 < x < 1.500$	7.103
Manzil	1	$x=96$	96
Ūda	2	$30 < x < 108$	138
			<b>7.337</b>

**Souk al-Najjārīn al-Tahtāni**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	22	$200 \leq x \leq 900$	11.789
			<b>11.789</b>

**Souk al-Qutun**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	3	$1.250 < x < 1.500$	4.100
Kemeralti	1	$x=180$	180
			<b>4.280</b>

**Souk al-Sakkāfīn**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	18	$180 < x < 1.000$	8.600
Manzil	3	$80 < x < 45$	830
			<b>9.430</b>

**Zārūb al-Shaykh Rislān**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Manzil	5	$120 < x < 900$	1.470
			<b>1.470</b>

**Zārūb Tamlīs**

Fonction	Nombre	Intervalle de prix	Revenus
Dukkiān	1	$x=180$	180
Manzil	7	$30 < x < 600$	2.730
Kemeralti	1	$x=0$	0
			<b>2.910</b>

**TOTAL**

<b>Fonction</b>	<b>Nombre</b>	<b>Intervalle de prix</b>	<b>Revenus</b>
Dukkiān	201	$60 < x < 2.400$	134.090
Manzil	75	$30 < x < 2.500$	29.547
Ūda	10	$30 < x < 240$	1.268
Kemeralti	16	$60 < x < 200$	1.418
Furūn	2	$- < x < 2.200$	2.388
Halva-khānè	2	-	1463
'Arsa / Baghtchè	4	$50 < x < 700$	1.550
Maghāza	8	$750 < x < 3.600$	15.150
			<b>186.874</b>

## Annexe 4

Les habitants de *Bayrût al-Qadīma* par quartier**Hārat al-Rasīf**

Dukkiān Mikha'il 'Abbūs  
 Dukkiān Husayn Āgha  
 Dukkiān Khawāja Badrān  
 Dukkiān Bayhum  
 Dukkiān 'Abdallah Isma'īl  
 Dukkiān As'ad Tābit  
 Khānè Fātima Bint 'Abdallah  
 Khānè Bani Bianki  
 Khānè Bani Blayq  
 Khānè Ahmad Hamza  
*(idem que dans la mahallat al-Nawfara)*  
 Khānè Bani al-Masri  
 Khānè Bani Qaraqīr  
 Khānè Bani Qurayta wa Bani Hanas  
 Khānè Mustafa Ramadān  
 Khānè Mihyi al-Dīn Shātīla  
 Khānè Hājj 'Abd al-Razzāq Zāleh  
 'Arsat Fātima Khātūn Bint 'Abdallah

---

**Mahallat al-Askala**

Khān al-Milāha  
 Ūdat Kumruk  
 Dukkiān al-Hājj Bakr al-'Arīs  
 Khānè Fāris Afandi  
 Khānè Bani Izmīrli  
 Khānè Bani Trād  
 Maghāzat Bayhum  
 Maghāzat Bani Bustrus  
 Maghāzat Izmīrli  
 Maghāzat Bani al-Majthūb  
 Maghāzat Fathallah Tājir  
 Maghāzat Bani Naja  
 Maghāzat waqf Quraytim wa Naja  
*(Waqf mashrūt fuqarā'  
 al-haramayn al-sharīfayn)*  
 Waqf Masjid al-Badawi

---

**Mahallat 'Ata**

Khānè Bani al-Bal'a  
*(idem que dans la mahallat Shaykh al-Sirba)*  
 Khānè Bani al-Sālhāni

---

**Mahallat Bāb al-Dirka**

Khānè Bani Badr  
 Khānè Bani Farshūkh  
 Khānè Mustafa al-Qahwaji  
 Khānè Husayn al-Qur  
 Khānè Bani al-Sabbāgha  
 Khānè Bani al-Shidiāq  
 Khānè Bani al-Tays  
 Khānè Shaykh Muhammad al-Yāfi  
 Khānè Kanīsat al-Bādriyya

---

**Mahallat Bāb Ya'qūb**

Khānè Bani Shāhīn

---

**Mahallat al-Bāshūra**

Khaneh Bani Fākhūri  
 'Arsat Bani 'Assāf  
 'Arsat Bani Dandal  
 'Arsat Mihyi al-Dīn Dandal  
 'Arsat Bani Shihāb

---

**Mahallat al-Dabbāgha**

Ūdat Ahmad Hamza

---

**Mahallat al-Dabbūs**

Dukkiān Hājj Bīkr al-‘Arīs  
 Dukkiān Hājj Muhammad Baydūn  
 Dukkiān Bani al-Dā‘ūq  
 Khānè Bani al-Badawī  
 Khānè Muhammad Baydūn  
 Khānè Bani al-Dā‘ūq  
 Khānè Bani Fākhūrī  
 Khānè Bani al-Qātīrjī  
 Baghtchè Bani ‘Alwān  
 Baghtchè Um Sirfīl

---

**Mahallat Darwīsh**

Khānè Shātīla  
 Musaqqafāts Kanīsāt al-Rūm

---

**Mahallat al-Fashkha**

Halva-Khānè Bayhum  
 Dukkiān Bayhum  
 Dukkiān Bani Hammūd  
 Dukkiān Safiyya Khātūn  
 Dukkiān Bani Zraiq  
 Dukkiān waqf Bani al-‘Izz  
 Dukkiān waqf Sayyid Yūsuf al-Khallāq  
 Dukkiān Shaykh Muhammad Nāsir  
 Khānè Bani al-Jayawī (?)  
 Khānè Muhyī al-Dīn Ramadān

---

**Mahallat al-Ghāba****Mahallat Ghalghūl**

Khānè Bani al-‘Īsa  
 ‘Arsāt Bani al-‘Īsa  
 ‘Arsāt Sabr Afandī

---

**Mahallat Hadra**

Khānè Bani al-Badawī  
 Khānè Bani al-Dāh

---

**Mahallat al-Hammām al-Saghīr**

Khānè Bani ‘Alam al-Dīn  
 Khānè Bani al-Dabbās  
 Khānè Bani Dandal  
 Khānè Bani Dhrayq  
 Khānè Yaman Khātūn al-Halabiyya  
 Khānè Bani al-Lababīdi  
 Khānè Bani al-Malla  
 Khānè Bani Qzāz

---

**Mahallat al-‘Izz**

Dukkiān Diāb  
 Dukkiān Bani Nāsir  
 Khānè Nqūla al-Jubayli  
 (*idem que dans la mahallat al-Shuhadā’*)

---

**Mahallat Jallūl**

Dukkiān Hājj Khalīl al-Trāwi  
 Khānè Mūsa al-Habr ?  
 Khānè ‘Abbās al-Masri

---

**Mahallat al-Jāmi’ al-Kabīr**

Dukkiān waqf Bani Qawāqi’  
 Manzil Bani al-Jubayli

---

**Mahallat Kanīsāt al-Mawārīna**

Khānè al-Khūrī Sāba  
 Khānè Metru ‘Īd

---

**Mahallat Kanīsāt al-Rūm**

Khānè Bani al-Fī‘āni 1  
 Khānè Bani Fī‘āni 2  
 Khānè Bani Sāba  
 Khānè Bani Saq‘ān  
 Khānè Bani Zakhkhūr  
 Manzil Bani Fī‘āni

---

**Mahallat Khabīni**

Kemeralti Muhammad al-Jubayli  
Khānè Bani Biktāsh

---

**Mahallat al-Khamāmīr**

Dukkiān Bani al-Kibba  
Khānè Bani Hammūd  
Khānè Bani Harb  
Khānè Hasan al-Qādi  
Ūdat Makka Khātūn

---

**Mahallat Majthūb**

Dukkiān Bani Qammūriyya  
Khānè Mustafa al-Bāba  
Khānè Bani al-Bahlawān  
Khānè Bani al-Barīd  
Khānè Bani al-Dākieh  
Khānè Ibrahim Dandal  
Khānè Bani Farwa  
Khānè Bani Fathallah  
Khānè Bani 'Īd  
Khānè Bani 'Idrīs  
Khānè Bani al-Jadāyil  
Khānè Bani Ramadān

---

**Mahallat Marsawa**

Matbakh  
Khānè Bani al-Halawāni  
Khānè Hājj Mihyi al-Dīn al-Kibba  
Khānè Bani al-Shaqra

---

**Mahallat Musalla al-Qubrustāni**

Takiyyat al-Ghuraba  
Baghtchè Andrūn Bek

---

**Mahallat al-Nawfara**

Qahwat al-Nawfara  
Dukkiān Hasan Dayya  
Dukkiān Jirjis al-Fākhūri  
Dukkiān Bani al-Fī'āni  
Dukkiān waqf Bani Sa'āda  
Khānè Ahmad Hamza  
*(idem que dans la hārat al-Rasīf)*  
Khānè Bani Qassār  
Ūdat Ahmad Kattū'a

---

**Mahallat Qahwat al-'Asas**

Halva-Khānè Bani Saq'an  
Qahwat al-'Asas  
Furūn Mihyi al-Dīn Daqzal  
Dukkiān Bayhum  
Dukkiān Bani Biktāsh  
Dukkiān Hājj Muhammad 'Ali al-Halawāni  
Dukkiān Bani Sha'ār  
Dukkiān Sayyid Muhammad al-Tarābulsi  
Dukkiān Mihyi al-Dīn Wihba  
Dukkiān waqf Bani al-Jammāl  
Dukkiān waqf mashrūt al-haramayn  
al-sharīfayn  
Khānè Bani al-'Atshān  
Khānè Bayhum  
Khānè Bani Biktāsh  
Khānè Zayn al-Dā'ūq  
Khānè Bani Diāb  
Khānè Mihyi al-Dīn Kraydiyya  
Khānè Qura Qūl (?)  
Khānè Bani al-Tayyāra

---

**Mahallat Qahwat al-Mu'allaqa**

Qahwat Salīm al-Masri  
Dukkiān Bani al-Abiad  
Dukkiān Bayhum  
Dukkiān Bani al-Dabbās  
Khānè Bani al-Dabbās  
Khānè Bani al-Fākhūri  
Khānè Bani al-Malla  
Khānè Bani Qurunful  
Manzil Bani Salām

---

**Mahallat Qanātir Dandan**

Khānè Bani al-Jammāl  
 Khānè Bani al-Mufti  
 Khānè Hājj Mustafa Zantūt  
 Kemeralti Hājj Mustafa Zantūt

---

**Mahallat al-Sarāy**

Ancien sérail  
 'Arsat al-Hammām al-Kabīr  
 'Arsa Mīri  
 Baghtchè Mīri  
 Halva-Khānè Bani Siblīni  
 Khān al-Hallāj  
 Dukkiān 'Abd al-Ghani Bani al-'Itāni  
 Dukkiān Bani Mihio  
 Dukkiān Nāsir  
 Dukkiān Mīri  
 Khānè Bani al-Bāba  
 Khānè Sayyid Hawr  
 Khānè Bani Nāsir  
 Khānè Bani Sawda  
 Khānè Bani Sūbra  
*(idem que dans la mahallat al-Yahūd)*  
 Khānè Bani al-Tayyāra  
 manzil Bani Tamīm  
 Khānè Bani Yārid  
*(idem que dans le souk al-Qutun)*

---

**Mahallat Sarsara**

Khānè Bani al-Bāba  
 Khānè Bani al-Kibba  
 Khānè Bani Sūbra

---

**Mahallat Shaykh al-Sirba**

Khānè Bani al-Bal'a  
*(idem que dans la mahallat 'Ata)*  
 Khānè Bani Smaysim

---

**Mahallat al-Shuhadā'**

Qahwat al-Shuhadā'  
 Qahwat al-Tabbāl  
 Dukkiān Bayhum 1  
 Dukkiān Bayhum 2  
 Dukkiān Muhammad Fathallah  
 Dukkiān Bani Jammāl  
 Dukkiān Bani al-Quwwatli  
 Dukkiān 'Abd al-Wāhid al-Shaykh  
 Khānè Bani Bayhum  
*(idem que dans le souk al-Najjārīn al-Tahtāni)*  
 Khānè Bani Jammāl  
 Khānè Nqūla al-Jubayli  
*(idem que dans la mahallat al-'Izz)*  
 Manzil Bani Sultān  
 Khānè Muhammad Tabbāra

---

**Mahallat Souk al-Jadīd**

Dukkiān Bani al-'Ajūz  
 Dukkiān 'Ali Sha'r  
 Dukkiān Sayyid Muhammad al-Tarābulsi  
 Dukkiān Kanīsat al-Mawārina  
 Dukkiān waqf  
 Khānè Bani al-'Ajūz  
 Khānè Qāsim al-Fāyid  
 Khānè Bani al-Saghīr  
 Khānè Bani al-Tayyāra

---

**Mahallat al-Tawba**

Khānè Bani al-Majthūb  
 'Arsat Jamāl al-Dīn

---

**Mahallat al-Thakanāt**

Khānè al-Thummiyya Um Sirfil  
 Khānè Bani Fathallah Tājir  
 Khānè Bani Tāso

---

**Mahallat al-Yahūd**

Khānè Bani Shānūh

Khānè Bani Sūbra

*(idem que dans la mahallat al-Sarāy)***Sāhat al-Samak**

Khānè 'Iliyas Mkhāyil al-Dāni

Khānè Bani al-'Ītāni

Baghtchè Bani Yāsīn

**Souk al-'Attārīn**

Maktab Bani 'Izz al-Dīn

Dukkiān Bani al-Badawi

Dukkiān Bani al-Bawwāb

Dukkiān Bani al-Jammāl

Dukkiān 'Ahmad Kattū'a

Dukkiān Mustafa Naqīb wa Bani al-Bāba

Dukkiān Bani al-Siblīni

Dukkiān waqf Bani al-Jammāl

Dukkiān waqf mashrūt al-haramayn al-sharīfayn 1

Dukkiān waqf mashrūt al-haramayn al-sharīfayn 2

Khānè Bani al-Bawwāb

Khānè Khalīl Nu'mān

*(idem que dans le souk al-Sakkāfīn)*

Khānè Bani Saq'an

**Souk al-Bayātira**

Dukkiān Jerjes Bāz

Dukkiān Bani Santīna

Maghāzat Bayhum

**Souk al-Bāzirkān**

Dukkiān Bani al-'Arīs

Dukkiān Bayhum 1

Dukkiān Bayhum 2

Dukkiān Bani Darwīsh

Dukkiān Bani Fiyāfi

Dukkiān Salma Khātūn

Dukkiān Murād al-Yahūdi

Dukkiān Kadak

Dukkiān waqf mashrūt al-haramayn al-sharīfayn

Khānè Bani al-'Arīs

Khānè Bayhum

Khānè Bani al-Bīqāti

Khānè Farjallah

Khānè Bani Ghandūr

Khānè Bani al-Gharīb

Khānè Salma Khātūn

Khānè Bani Qassār

Ūdat Mustafa al-Masri

Ūdat Bani al-Mu'arqat

Manzil waqf mashrūt al-haramayn al-sharīfayn

**Souk al-Dallālīn**

Halva-Khānè Bani al-Siblīni

Khānè Sālih al-Shīr

**Souk al-Haddādīn**

Qahwat Sayyid Hasan

Khānè Bani al-Qurmiyya

Baghtchè Bani Yāsīn



**Souk al-Najjārīn al-Fūqāni**

Qahwa  
 Sabīl souk al-Jadīd  
 Dukkiān Farjallah  
 Dukkiān Muhammad al-Tarābulsi  
 Dukkiān waqf Jāmi' al-Tawba  
 Dukkiān waqf Sabīl Sanātiyya ?  
 Khānè Muhyi al-Dīn Dandal  
 Khānè Bani al-Jubayli  
 Khānè Bani al-Nahhās  
 Khānè Bani al-Qassās  
 Khānè Bani al-Qubbāni  
 Khānè Bani Sultān  
 Khānè Bani Yammūt 1  
 Khānè Bani Yammūt 2  
 Khānè waqf Jāmi' al-Tawba

---

**Souk al-Najjārīn al-Tahtāni**

Khān al-Hallāj  
*(idem que dans la mahallat al-Sarāy)*  
 Qahwat Billūr Sayyid Hasan  
 Dukkiān Shaykh Husayn Badrān  
 Dukkiān Bayhum  
 Dukkiān Bani Da'būl  
 Dukkiān Shaykh Ali Fākhūri  
 Dukkiān Muhammad al-Jundi  
 Dukkiān Safiyya Khātūn  
 Dukkiān Bani Qulaylāt  
 Dukkiān Bani al-Quwwatli  
 Kemeralti Muhammad Sawda  
 Dukkiān Bani al-Shidiāq  
 Dukkiān Bani Warshān  
 Dukkiān waqf Sabīl Shānūh  
 Dukkiān waqf (?) 1  
 Dukkiān waqf (?) 2  
 Khānè Bani Bayhum  
*(idem que dans la mahallat al-Shuhadā')*  
 Khānè Muhammad al-Jundi  
 Khānè Bani Mashqiyya  
 Khānè Bani al-Quwwatli  
 Khānè Bani Sūbra  
 'Arsat Bani Hammūd

---

**Souk al-Qutun**

Dukkiān Sayyid Muhammad al-Tarābulsi  
 Khānè Bani Fayyād  
 Khānè Bani Yārid  
*(idem que dans la mahallat al-Sarāy)*

---

**Souk al-Sakkāfīn**

Dukkiān Bayhum  
 Dukkiān Bani al-Kasti  
 Dukkiān Bani Kharmān  
 Dukkiān Khalīl Kharmān  
 Dukkiān Rawda Khātūn  
 Dukkiān 'Abd al-Salām al-Qurunful  
 Dukkiān 'Ali Shāhīn  
 Khānè al-Shaykh Husayn Badrān  
 Khānè Bani al-Bawwāb  
 Khānè Bayhum  
 Khānè Bani Fathallah  
 Khānè Ahmad Hamza  
 Khānè Khalīl Nu'mān  
*(idem que dans le souk al-'Attārīn)*  
 Khānè waqf mashrūt fuqarā' al-haramayn 1  
 Khānè waqf mashrūt fuqarā' al-haramayn 2

---

**Zārūb al-Shaykh Rislān**

Kanīsat al-Frank  
 Khānè Bani al-Dabbās  
 Khānè 'Abdallah al-Fākhūri  
 Khānè Safiyya Khātūn Bint Muhammad  
 al-Fākhūri  
 Khānè Bani Fathallah  
 Khānè Bani al-'Izz  
 Khānè Bani al-Jiryān  
 Khānè Muhammad Shālu  
 Manzil 'Abd al-Wāhad al-Shaykh  
 Khānè Bani Tamīm  
 Khānè Fatima Khātūn Bint 'Abdallah Tamīm  
 Khānè Bani Zahra

---

**Zārūb Tamlīs**

Dukkiān Bani Qulaylāt

Kemeralti Bani al-'Adu

Khānè Bani 'Ata

Khānè Bani Fānūs

Khānè Bani al-Halawāni

Khānè Bani al-Mahmasāni

Khānè Bani al-Naqīb

Khānè Mustafa al-Naqīb

Khānè Bani Saqr

Khānè 'Abd al-Rahmān Tays

Manzil Hājja Zahra Khātūn

Ūdat Bani al-Mer'i

Waqf Jāmi' al-Tawba

---